

CONGO

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

200 FCFA

www.adiac-congo.com

N° 3519 - MERCREDI 26 JUIN 2019

ELECTRICITÉ

Les sociétés africaines en quête de nouvelles initiatives



Photo/DR

Quelque trente-cinq entreprises de production d'électricité du continent, ainsi que des partenaires au développement, se réunissent à Brazzaville dans le cadre de la 53^e assemblée annuelle de l'Association des sociétés d'électricité d'Afrique. Cette rencontre vise à

mettre en œuvre des initiatives cohérentes pour relever les défis de l'électrification sur le continent. « L'électricité est à l'évidence non seulement indispensable, mais aussi irremplaçable dans la quête de l'humain, pour le progrès scientifique, économique et social. D'où

l'importance des sociétés d'électricité qui doivent veiller à ce que le courant ne manque jamais pour ne pas affecter le niveau de vie de ceux qui y ont accès », a déclaré Serge Blaise Zoniaba, ministre de l'Énergie et de l'hydraulique, à l'ouverture des travaux. [Page 2](#)

CONGO-LIBYE

Fayez el-Sarraj en visite à Brazzaville

Le chef du gouvernement libyen d'union nationale est arrivé hier soir dans la capitale congolaise. Il aura des entretiens avec des autorités congolaises sur les développements de la crise libyenne après l'assaut lancé contre Tripoli, il y a

quelques mois, par les troupes du maréchal Khalifa Haftar. Notons que le chef de l'Etat congolais, Denis Sassou N'Guesso, est le président du comité de haut niveau de l'Union africaine pour la Libye.

MÉDICAMENTS

Le Combiart autorisé à la vente



Retiré des officines par le ministère de la Santé, le produit Combiart, un antipaludique, est finalement autorisé à la vente. Au cours d'une conférence co-animée avec le coordonnateur de la lutte contre les faux médicaments, le directeur de la pharmacie et du médicament, le Dr Boniface Okouya a rassuré l'opinion sur la fiabilité de ce produit. « Dès ce jour, nous allons prendre la décision de lever la quarantaine du produit Combiart qui est de bonne qualité », a-t-il déclaré. [Page 3](#)

DISTINCTION

Tristell Mouanda Moussoki décroche le prix de meilleur titre de poésie



Le jeune étudiant congolais de 20 ans a obtenu le prix de meilleur titre de poésie à l'issue du concours « Saison des lettres congolaises », à travers son poème intitulé « Je dis paix au Mali ».

Organisé en République du Congo par Les éditions Plus, ce concours qui se déroule en ligne a mis aux prises les écrivains de douze nationalités. Après la réception du prix, Tristell Mouanda Moussoki a invité la jeunesse à prendre son destin en mains. [Page 16](#)

Éditorial

Fleuve

[Page 2](#)

Erratum

Réunion bilatérale au Quai d'Orsay

Rendant compte de l'audience que le président de la République, Denis Sassou N'Guesso, a accordée, le 24 juin à l'ambassadeur de France au Congo, Bertrand Cochery (cf. LDB n° 3518, en Une, suite page 2), nous évoquons la présence du Congo, le 2 juillet, à « une bilatérale entre l'Hexagone et les pays africains au Quai D'Orsay ». Sans doute une erreur de prise de notes qui mérite d'être réparée. Se tiendra plutôt à cette date et au même lieu, « une réunion bilatérale ».

ÉDITORIAL

Fleuve

De tous les défis que nous devons relever aujourd'hui, nous Africains de l'Afrique centrale, celui qui concerne l'immense fleuve Congo est certainement le plus important. Le plus vital même pour les peuples de cette partie du continent en raison, d'une part, du rôle que jouera dans son émergence cette gigantesque artère fluviale lorsqu'elle sera enfin équipée pour permettre l'acheminement en toute sécurité des personnes et des biens, en raison, d'autre part, de l'importance que prendra dans le très proche avenir la préservation de ce deuxième poumon du monde.

Si l'on en juge d'après les projets qui se multiplient sur les deux rives du fleuve, la prise de conscience de l'enjeu que constitue la mise en valeur du capital inestimable que nous a légué la nature devient aujourd'hui très réelle. Pas seulement au niveau des Etats comme en témoigne la concrétisation du Fonds bleu pour le Bassin du Congo créé à Oyo, il y a deux ans, mais également au niveau de la communauté internationale comme le prouve l'implication de la Banque mondiale dans le programme d'investissement en préparation pour l'aménagement de l'axe fluvial Kinshasa-Brazzaville-Bangui.

Au-delà des projets qui se précisent à l'échelle de la sous-région d'Afrique centrale et que symbolisera dans les cinq années à venir la construction du pont route-rail reliant Brazzaville et Kinshasa, il convient dès à présent de sensibiliser les populations des deux rives du Congo, de l'Oubangui, des fleuves et des rivières qui s'y déversent aux avantages qu'elles tireront à coup sûr de la concrétisation de ces projets. Leur rappeler, en même temps, qu'elles devront porter la plus grande attention au développement de leurs propres activités afin que celles-ci contribuent à la protection de la nature qui les entoure et non à sa destruction.

L'écologie au sens le plus large du terme devenant manifestement un souci planétaire alors que les Etats ne s'en préoccupent guère qu'en paroles, toutes les conditions sont réunies pour que l'attention du monde entier se porte très vite sur l'aménagement du fleuve Congo. A nous qui vivons sur ses rives d'en prendre conscience et de nous organiser pour en tirer un profit légitime sans porter atteinte à cet environnement.

Les Dépêches de Brazzaville

ENERGIE

Trente-cinq sociétés électriques africaines discutent de l'avenir du secteur à Brazzaville

L'Association des sociétés d'électricité d'Afrique (Asea) tient sa cinquante-troisième réunion annuelle du 24 au 29 juin, à Kintélé, au nord de Brazzaville. Ces assises permettront aux acteurs du secteur de définir des plans visant à relever le défi lié à l'électrification du continent.

La session à laquelle prennent également part les partenaires au développement tels la Banque mondiale, la Banque africaine de développement et l'Agence française de développement est l'occasion pour les acteurs du secteur électrique africain de faire le bilan des activités menées les deux dernières années, avant d'échanger sur les réformes mises en œuvre dans les différents pays et de prendre des initiatives en faveur de la promotion d'une coopération sud-sud devant conduire à l'émergence d'une industrie africaine.

« Les sociétés d'électricité, notamment africaines, devront concevoir des approches souples, efficaces et efficaces de gestion des systèmes électriques intégrant les nouvelles technologies, couplées à des ingénieries financières appropriées », a déclaré le ministre congolais de l'Energie et de l'hydraulique, Serge Blaise Zoniaba, ouvrant les travaux au nom du Premier ministre, chef du gouvernement, Clément Mouamba.

« Le Congo vous confirme sa disponibilité de tout mettre en œuvre pour accompagner l'Asea

dans sa consolidation, car le rôle des sociétés africaines d'électricité est crucial dans la réussite de toutes les initiatives concourant à sortir l'Afrique de sa situation paradoxale de richesse en ressources énergétiques et de pauvreté », a-t-il ajouté.

Notons que plus de cinq cent vingt-cinq millions d'Africains n'ont pas accès à l'électricité pour de multiples raisons. « Le rythme auquel évolue le taux de pénétration dans les localités africaines ne présage pas d'un règlement de la question dans un délai court », a déploré le directeur général adjoint de la société Energie électrique du Congo, Jean Bruno Danga Adou. Le défi étant certes important, ce dernier estime, par ailleurs, qu'avec des initiatives audacieuses par les sociétés d'électricité et la volonté des dirigeants, la situation pourra s'améliorer. Les pays doivent aussi capitaliser toutes les réflexions menées dans le cadre de l'Asea et des pools énergétiques, pour une mise en œuvre cohérente et soutenue des programmes de développement.

Notons qu'en République du

Congo, l'électricité fait partie des réponses aux urgences du gouvernement, qui fixe des orientations claires en faveur de son augmentation de sa production, de la modernisation des réseaux de distribution et de l'électrification de l'ensemble du monde rural.

Des réformes en cours dans le secteur s'inscrivent dans cette vision. Celles-ci prennent appui sur un cadre légal et réglementaire qui, en libéralisant l'ensemble du secteur, autorise les privés à intervenir dans tous les segments d'activité.

Outre l'amélioration de la qualité du service public, ces réformes visent également le renforcement des capacités de l'administration publique et l'amélioration des capacités opérationnelles de l'organe de régulation du secteur de l'électricité, en veillant à octroyer à celui-ci les moyens de son indépendance.

La production nationale globale au Congo, rappelons-le, est d'environ cinq cents mégawatts. Le pays connaît encore une faible taux de couverture en électricité tant en milieu urbain que rural.

Lopelle Mboussa Gassia

COOPÉRATION

Un télé pont en vue entre Brazzaville et Moscou

Le sujet a été évoqué par l'ambassadeur de la Fédération de Russie au Congo, Valery Mikhaylov, reçu en audience le 24 juin par le président du Sénat, Pierre Ngolo.

« On envisage la mise en place d'un télé pont entre Brazzaville et Moscou », a-t-il déclaré, ajoutant que d'autres questions, no-

tamment la participation des deux pays au forum international sur le développement du parlementarisme et la conférence parlementaire Russie-Afrique qui se tiendront du 1er au 3 juillet, à Moscou, ont été également abordées.

Les deux personnalités ont aussi parlé de l'approfondissement de

la coopération au niveau de leur formation politique, le parti Russie unie et le Parti congolais du travail.

Valery Mikhaylov a, en outre, dit avoir échangé avec son hôte sur d'autres domaines, dans le cadre des relations bilatérales portant un caractère stratégique.

Jean Jacques Koubemba

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire général des rédactions : Gerry Gérard Mangondo
Secrétaire des rédactions : Clotilde Ibara
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembédi, François Ansi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Directeur en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Elion
Service Société : Rominique Nerplat
Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de service), Lopelle Mboussa Gassia

Service International : Nestor N'Gampoula (chef de service), Yvette Reine Nzaba, Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys

Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika

Service Sport : James Golden Eloué (chef de service),

ÉDITION DU SAMEDI : Quentin Loubou (Coordination), Duryl Emilia Gankama

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Mélaïne Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikomat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa,
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Culture : Nioni Masela
Sports : Martin Enyimo
Comptabilité et administration : Lukombo
Caisse : Blandine Kapinga
Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port -

Immeuble Forescom commune de Kinshasa
Gombé/Kinshasa - RDC -
Tél. (+243) 015 166 200

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa,
Stanislas Okassou, Jeff Tamaff.

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong,
Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani Ndongidi.

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Chef de service : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs :
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie :
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordinatrice, Relations publiques : Mildred Moukenga
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré
Commercial Brazzaville : Erhiade Gankama
Commercial Pointe-Noire : Mélaïne Eta Anto

Chef de service diffusion de Brazzaville : Guylin Ngossima
Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé, Irin Maouakani
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubelé Ngon

TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

INTENDANCE

Coordonnateur général:Rachyd Badila
Coordonnateur adjoint chargé du suivi des services généraux: Jules César Olebi
Chef de section Electricité et froid: Siméon Ntsayouolo
Chef de section Transport: Jean Bruno Ndokagna

DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaïne Angombo

IMPRIMERIE

Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo
Chef de service préresse : Eudes Banzouzi
Gestion des stocks : Elvy Bombete
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

Tél. : (+242) 05 629 1317
eMail : imp-bc@adiac-congo.com

INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphane Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.
Astrid Balimba, Magloire NZONZI B.

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo /
Tél. : 06 700 09 00 /
Email : regie@lesdepêchesdebrazzaville.fr
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

SANTÉ

La vente du produit «Combiart» autorisée dans les officines

Le commerce du médicament antipaludique, suspendu dans les pharmacies, a été confirmé le 24 juin, par le directeur de la pharmacie et du médicament, le Dr Boniface Okouya, lors de la conférence de presse animée conjointement avec le coordonnateur de la lutte contre les faux médicaments inférieurs, Clément Edmond Mampouya, et l'ancien directeur de la pharmacie et du médicament, Etienne Mokondji Mobé.

Disponible sur le marché depuis des années, Combiart avait été mis en quarantaine dès l'alerte de ses effets secondaires par le ministère de tutelle, a indiqué le directeur de la pharmacie et du médicament, le Dr Boniface Okouya.

En effet, un patient ayant pris le produit antipaludique «Combiart 80 mg» aurait subi des effets indésirables du genre étouffements, étourdissements, vomissements, problème de baisse du rythme cardiaque et bien d'autres. Par conséquent, une étude de ce médicament a été réalisée dans trois labora-

toires distincts, notamment en République démocratique du Congo, au Togo et au Sénégal. Le produit a été soumis à une analyse afin de déceler le plus tôt possible tous ses effets indésirables tel qu'exige la pharmacovigilance, sur les mécanismes et les conséquences de ses effets sur instructions du ministère de la Santé et de la population. Le coordonnateur de la lutte contre les faux médicaments inférieurs, Clément Edmond Mampouya, a expliqué que l'étude a porté sur l'analyse organique, les types d'essai, la qualité du principe actif, la

qualité du médicament et ses normes, la recherche des pesticides, etc.

Après analyse de ce produit, le Dr Boniface Okouya a annoncé : « Dès ce jour, nous allons prendre la décision de lever la quarantaine du produit Combiart qui est fiable et de bonne qualité », ajoutant : « Nous attendons le laboratoire fabricant du produit antipaludique dénommé Cachart 80 mg pour mener la même démarche pharmaceutique ».

Entre-temps, le directeur de la pharmacie et du médicament a invité les délégués médicaux à

venir demander l'authentification pour établir l'autorisation de mise sur le marché. Il a également assuré les pharmaciens de la cartographie pharmaceutique en les incitant à exercer leur profession dans tous les départements du Congo. Boniface Okouya a même rappelé, dans sa communication, la vision du ministère sur la politique nationale pharmaceutique, l'arsenal juridique, annonçant la participation du Congo aux prochaines rencontres à l'extérieur du pays dans ce domaine ainsi que l'incinération prochaine des médicaments saisis.

Par ailleurs, l'ancien directeur de la pharmacie et du médicament, Etienne Mokondji Mobé, à cette même occasion, a souligné le danger des faux médicaments qui occasionnent des décès considérables dans le monde. Près de huit cent mille personnes trouvent la mort à cause des médicaments falsifiés chaque année dont un tiers en Afrique. « Les faux médicaments gangrènent les sociétés africaines où ils ont été saisis au Togo, en Côte d'Ivoire, au Mali, au Cameroun et en RDC », a-t-il dit.

Lydie Gisèle Oko

FAO

Le nouveau directeur engagé à soutenir les agriculteurs

Elu à tête de l'agence onusienne lors de la 41^e session de sa conférence, le 23 juin à Rome, le Chinois Qu Dongyu promet d'accompagner les peuples et les agriculteurs au cours de son mandat.



Qu Dongyu, nouveau directeur général de la FAO

Premier chinois à la tête de l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), Qu Dongyu affirme qu'il défendra les objectifs de la structure en ce qui concerne le développement de l'agriculture tropicale ainsi que numérique en zone rurale, l'éradication de la faim dans le monde et de la lutte contre la sécheresse

« En tant que nouveau directeur général de la FAO, je serai engagé à suivre l'inspiration originale, le mandat et la mission de l'organisation. Je prendrai mes responsabilités dans la supervision des conférences (...) avec une approche fondée sur les règles, et ferai respecter les principes d'ouverture, de justice et de transparence en restant impartial et neutre », a déclaré le nouveau directeur général de la FAO.

Né en 1963 à Yongzhou, Qu Dongyu est un homme politique chinois. Spécialiste de l'innovation agricole et des revenus en zone rurale, il est vice-ministre de l'Agriculture et des affaires rurales de la République populaire de Chine depuis 2015, après avoir travaillé à l'Académie chinoise des sciences agricoles basée à Beijing, entre 2001 et 2008.

Cet ancien biologiste de formation a gravi tous les échelons du parti avec un passage remarquable notamment dans la région autonome (musulmane) Hui du Ningxia, où il a contribué à la mise en place de systèmes de microcrédits pour les jeunes et les femmes agricultrices.

Gloria Lossele (stagiaire)

ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ET PROFESSIONNEL

Plus de cinq mille candidats passent les brevets

Le ministre de tutelle, Antoine Nicéphore Fylla Saint Eudes, a lancé les épreuves écrites des brevets technique et professionnel, le 25 juin, à Brazzaville.

« Au niveau du brevet d'études techniques, il y a cinq mille dix-neuf candidats et trois cent soixante-sept pour le brevet d'études professionnelles. Ils sont repartis en trente-six centres sur toute l'étendue du territoire national », a expliqué le directeur des examens et concours techniques, Joseph Mokila. Il a, par ailleurs, noté l'engouement des Congolais à apprendre les métiers sur le banc de l'école.

L'année dernière, en effet, il n'y pas eu assez de candidats à ces deux examens. Le nombre de cette session en cours est quasiment le double de celle de l'année scolaire écoulée.

Joseph Mokila a également fait constater que les conditions ont été préalablement réunies pour que tout se passe normalement. « Chaque année, nous faisons mieux », a-t-il souligné.

Les épreuves écrites, lancées par le



Le ministre de l'Enseignement technique lançant les épreuves

ministre de l'Enseignement technique et professionnel, de la formation qualifiante et de l'emploi, prendront fin le 28 juin. Les candidats passeront ensuite à

l'aspect pratique et devront, enfin, retentir leur souffle, en attendant la publication des résultats.

Rominique Makaya

MINISTÈRE DE LA RECHERCHE

Les dossiers d'avancement et de reconstitution de carrière en cours d'analyse

Les travaux de la Commission administrative paritaire des cadres et agents de la fonction publique évoluant au ministère de la Recherche scientifique et de l'Innovation technologique, ouverts le 25 juin, portent sur deux cent quarante-deux dossiers liés au parcours professionnel de ces derniers.

« Dans les deux cent quarante-deux dossiers, il y a cent cinquante-sept promotions, treize révisions de situation administrative, sept reconstitutions de carrière, vingt-huit titularisations, vingt-cinq avancements et huit rectificatifs », a fait savoir le ministre de la Recherche scientifique et de l'innovation technologique, Martin Parfait Aimé Coussoud-Mavoungou, à l'ouverture des travaux de la Commission administrative paritaire.

Ces cadres et agents peuvent enfin se réjouir de ce que l'Etat reconnais-



Le ministre de la Recherche scientifique ouvrant les travaux de la Commission paritaire

sant apprécie à sa juste valeur leur implication dans la reconstruction du tissu économique et social national, a indiqué le ministre, tout en précisant que la dernière Commission administrative paritaire de son département remonte à 2013, soit cinq ans.

Selon Martin Parfait Aimé Coussoud-Mavoungou, la recherche scientifique et l'innovation technologique sont des leviers qui jouent un rôle important dans la marche du Congo vers le développement. Le personnel, dévoué à la tâche, qui exerce au sein de son ministère, mérite un suivi administratif adéquat afin de bénéficier d'un statut particulier attractif. Ce qui, d'après lui, permet d'éviter les fuites des cerveaux.

« L'importance d'un avancement, d'une révision de situation administrative, ou d'une reconstitution de carrière, d'une titularisation n'est plus à démontrer dans la vie professionnelle d'un agent de la fonction publique », a indiqué le ministre. Les travaux qu'il a ouverts se poursuivent. Les cadres et agents du ministère attendent les résultats.

R.M.

MUNICIPALITÉ

Une rencontre citoyenne sur le développement de Bacongo

Dans la perspective d'une grande « consultation » sur le développement du deuxième arrondissement de Brazzaville, le président de la dynamique Vumbuka, Donald Fylla Saint Eudes, conseiller municipal, a échangé le 22 juin avec les chefs de quartier autour des axes qui pourront faire l'objet d'un examen lors de l'événement.

Une dizaine de chefs de quartier, sous la houlette de leur coordonnateur, Alphonse Christian Mahoulou, a évoqué sans mâcher les mots quelques problèmes qui minent Bacongo tant sur le plan économique, culturel que social. Cette initiative, première du genre dans l'arrondissement à en croire les délégués de quartiers eux-mêmes, va être un espace commun où seront décortiquer, pour le bien de la municipalité, des problématiques concernant le cadre de vie, l'aménagement et l'avenir de la commune.

Dans une introduction sommaire, Donald Fylla Saint Eudes a placé ces retrouvailles dans un contexte édicté par « le vivre ensemble », loin de toute considération politique. En choisissant de donner la primeur de ce projet aux chefs de quartier afin qu'ils proposent une orientation objective, la dynamique Vumbuka, a souligné son président, « trouve là de véritables partenaires afin qu'ils soient le relais entre elle et la population ».

Pour Alphonse Christian Mahoulou, « c'est une rencontre citoyenne pour parler de ce qu'il préconise pour Bacongo en s'adressant aux habitants et



Donald Fylla Saint Eudes et les chefs de quartier

non aux militants de l'arrondissement 2. Donald Fylla ne fait pas exception des circonscriptions», a-t-il soutenu.

Si déjà sur place quelques doléances de plusieurs ordres et des projets spécifiques ont résonné de la part des délégués de quartier, l'objectif est de les circonscrire dans un projet commun qui associera également la commune et d'autres entités ad-

ministratives.

Un appel bien reçu

D'un commun accord, le mois de juillet a été envisagé pour que cette « consultation » ait lieu. Pour illustrer davantage son bienfondé, Donald Fylla Saint Eudes a puisé dans des exemples de communes qui se sont développées grâce à la participation active de la population.

« Depuis longtemps et au-delà des clivages politiques, religieux et culturels, notre association agit auprès de la population de Bacongo en soutenant des projets individuels ou collectifs. C'est l'occasion de concevoir ensemble un projet pour notre arrondissement », a souligné le conseiller municipal, élu de la deuxième circonscription de Bacongo.

Un appel bien reçu par les chefs de quartier qui ont exprimé leur volonté de rencontrer la population autour des problématiques diverses dans l'optique des prochaines rencontres. « C'est un élu de Bacongo. Il était de bon aloi qu'il revienne vers nous qui l'avions accompagné pendant la période électorale. C'était donc pour qu'on discute de tous les problèmes que nous avons ici », a indiqué Théodore Malonga, coordonnateur adjoint et chef de quartier 29.

Peu avant cette rencontre, Donald Fylla Saint Eudes et la dynamique Vumbuka ont offert de nouveaux écrans publics à la population de Bacongo pour qu'elle suive la Coupe d'Afrique des nations (CAN) de football en toute convivialité. Trois nouveaux écrans en plus des autres déjà installés complètent le dispositif. « Il y en a donc six repartis de manière équitable pour les deux circonscriptions. A Vumbuka, nous partageons ce qu'il y a de plus solidaire. Cette proximité et ces échanges encouragent le vivre ensemble », expliquait-il la veille, lors de l'ouverture de la CAN 2019.

Quentin Loubou

FORMATION PROFESSIONNELLE

Plus de vingt-cinq apprenants reçoivent des attestations

Les jeunes ayant appris dans le domaine de l'hôtellerie, notamment dans les filières de la cuisine, la restauration, la pâtisserie et de l'hébergement ont reçu, le 22 juin, des attestations de fin de formation à Brazzaville.

Les attestations ont été signées par le ministère de la Jeunesse et de l'éducation civique et celui des Petites et moyennes entreprises, de l'artisanat et du secteur informel. La remise a été sanctionnée d'une soutenance publique après une formation de huit mois. Trois candidats ont défendu leur diplôme au terme d'un exercice de gastronomie.

Le reste des apprenants a pré-

senté des aliments selon les thèmes choisis par leur centre de formation «2M service».

L'exercice de gastronomie a porté sur la présentation « d'un plat végétarien », proposé par le président du jury, Honore Toudissa Dia Malanda, président de l'Association congolaise des jeunes cuisiniers, également secrétaire général de l'Union africaine des cuisiniers.

L'objectif a été d'inciter les can-

didats à présenter autrement, en quarante-cinq minutes, les aliments connus de tous les Congolais. La démonstration consistait également à prendre en compte les mesures d'hygiène alimentaire, la rapidité et la présentation du plat, a expliqué le président.

La démonstration a été focalisée sur les aliments, notamment l'igname, les petits pois, les champignons et la pomme

ainsi que des ingrédients afin de permettre à ces jeunes d'aller dans l'orientation d'un plat végétarien d'une façon standard et gastronomique parce que la cuisine est un défi et un challenge, a-t-il ajouté.

A cet effet, Jessica Dominique Malanda a été déclarée la première de la compétition avec cent vingt-cinq points, après discussions entre les membres du jury sur l'hygiène alimentaire, la rapidité ainsi que la présentation des mets et bien d'autres règles.

La jeune apprenante a indiqué que son rêve de devenir une cheffe dans le domaine de l'hôtellerie venait de se réaliser ce jour. « J'ai été passionnée dans ce domaine de l'hôtellerie depuis la classe de troisième. Il fallait la concentration et l'imagination dans la décoration gastronomique pour arracher la première place », a-t-elle confié.

La deuxième place est revenue à Dieudonné Sévérin Batina qui a mis l'accent pendant la compétition sur le savoir-faire. « J'aimerais bien remercier mon

encadreur qui a été si ouvert en m'incitant à la ponctualité et à avoir confiance en moi-même dans tout travail », a-t-il indiqué.

Notons que ces jeunes font partie de la première promotion du Centre de formation professionnelle en hôtellerie dénommé « 2M service » que dirige Thiassly Arlich Madzou Moukassa. Il a été formé de 2015 à 2016, par le Projet de développement des compétences pour l'employabilité dans les filières de la cuisine, la restauration, la pâtisserie et l'hébergement.

Thiassly Arlich Madzou Moukassa a exhorté ces finalistes à prendre leur destin en main, parce qu'ils ont appris un métier qui leur donnera du travail pour devenir utiles à la société. « Les enseignements que vous avez reçus sont devenus un socle sur lequel repose votre vie. Vous ferez désormais attention à ce qui se présente devant vous dans les restaurants, parce que vous n'avez plus le même comportement qu'un profane en la matière », a-t-il déclaré.

Lydie Gisèle Oko



Les membres du jury avec les finalistes/Adiac

BRÈVES

CÔTE D'IVOIRE

Le bilan des violents affrontements intercommunautaires de Béoumi, dans le centre du pays, en mai dernier, est passé de quatorze à seize morts, après la découverte de deux corps de personnes portées disparues au bord de la rivière Kan. Le 15 mai, une altercation entre un chauffeur de taxi-brousse malinké et un conducteur de moto-taxi baoulé avait dégénéré en bataille rangée dans la ville (située à 60 km à l'ouest de Bouaké), faisant, outre les seize morts, une centaine de blessés et contraignant trois cents personnes à quitter leurs foyers. Les affrontements intercommunautaires, parfois meurtriers, sont fréquents en Côte d'Ivoire. Ces heurts sont souvent liés à la propriété foncière mais aussi aux transports.

SÉNÉGAL

Des milliers de personnes ont participé à Dakar à une nouvelle manifestation de la société civile et de l'opposition pour exiger la lumière sur des contrats d'hydrocarbures entre l'Etat et des compagnies étrangères. Selon BBC, Petro-Tim, une société de l'homme d'affaires australo-roumain Frank Timis, a versé deux ans plus tard une prime secrète de deux cent cinquante-mille dollars au frère de Macky Sall, Aliou Sall, actuel président de la Caisse de dépôt et consignation et maire d'une commune de la banlieue de Dakar, ce que celui-ci a formellement démenti. Les manifestants exigent la renégociation des contrats. Le procureur de la République, Serigne Bassirou Guèye, a lancé, le 12 juin, un « appel à témoins » pour amener les détenteurs d'informations sur la gestion du pétrole et du gaz à les livrer à la justice. Plusieurs personnes, dont des opposants et des experts, ont depuis lors été auditionnés par la Division des investigations criminelles (police judiciaire).

TCHAD

Deux syndicats de commerçants qui fournissent des services à l'Etat attendent depuis plus de trois ans le paiement des factures des consommables et services. Face au silence que l'administration affiche vis-à-vis de leurs revendications, le Syndicat des commerçants fournisseurs tchadiens et le Syndicat national des commerçants montent au créneau. Cela fait plus de cinq ans que les factures des services qu'ils fournissent ne sont plus payées. Le montant total de la dette intérieure est estimé avec plus de mille milliards et, las d'attendre des promesses non tenues, les opérateurs économiques se disent obligés d'interpeller le gouvernement. Depuis 2013, aucun paiement de plus de 10% sur le montant dû aux fournisseurs n'a été effectué. Arrivés à un point de non-retour, ces syndicats posent un ultimatum de dix jours, avant d'actionner « des actions légales ».

ASECNA

Les rapports d'audit attestent de la gestion budgétaire catastrophique de l'agence chargée de la sécurité aérienne dans dix-sept pays africains. Depuis six ans, des sommes considérables ont disparu, vraisemblablement détournées, selon une enquête de Jeune Afrique. Des milliards de francs CFA, estime le magazine. Un employé de l'Agence pour la sécurité de la navigation aérienne en Afrique et à Madagascar (Asecna) venait chaque mois retirer des enveloppes auprès d'un chef d'escalaire. Des millions de francs CFA. L'agent de l'Asecna entraînait dans l'ordinateur, faisait disparaître certaines opérations et ne facturait qu'une partie des taxes de survol à la compagnie. En échange, il touchait une commission, le transporteur s'estimant heureux de n'avoir pas à régler l'intégralité de son dû. L'Asecna gère cinquante-sept tours de contrôle, vingt-cinq aéroports internationaux, soixante-seize aéroports régionaux et nationaux. Créée à Saint-Louis-du-Sénégal, en 1959, à l'initiative de la France, celle-ci est la plus ancienne organisation africaine de coopération.

AFRIQUE

Le continent sera plus rémunérateur pour Orange que l'Europe- au plus tard en 2020- si la tendance actuelle se poursuit. Dès 2018, l'excédent brut d'exploitation en Afrique enregistrait une croissance plus rapide que celle des revenus. L'opérateur, qui déploie massivement les réseaux mobiles et la fibre sur le continent africain, y dénombre à ce jour cent vingt et un millions de clients (45 % des clients d'Orange dans le monde), dont cent seize millions uniquement sur des offres prépayées, et y réalise 5,2 milliards d'euros de chiffre d'affaires, soit environ 12 % des revenus globaux d'Orange. Présent dans dix-neuf pays, Orange est désormais l'une des figures incontournables du paysage des télécoms dans la région, en troisième position derrière Vodacom, une filiale du britannique Vodafone (deux cent dix millions de souscripteurs et 5,5 milliards d'euros de ventes en 2018) et du géant sud-africain MTN, qui fait la course en tête avec deux cent trente-trois millions de clients et 8,3 milliards d'euros de chiffre d'affaires.

Josiane Mambou Loukoula

AFRIQUE

Doublement de la population d'ici 2050, selon l'ONU

Intitulé «Perspectives de la population dans le monde 2019», un rapport de l'ONU indique que l'Afrique du Nord pourrait être affectée par le vieillissement.

Le nombre d'habitants au niveau mondial «devrait passer de 7,7 milliards aujourd'hui à 9,7 milliards en 2050», selon un rapport de l'ONU. En Afrique subsaharienne, la population devrait doubler d'ici 2050 « avec une augmentation de 99% ». (Ainsi), plus de la moitié de la croissance démographique dans le monde d'ici à 2050 aura lieu en Afrique, un continent dont la population augmentera d'environ 1,3 milliard d'habitants au cours de la période», précise l'ONU. L'Afrique subsaharienne est la région du monde qui devrait connaître la plus forte évo-

lution démographique. «Les perspectives tablent sur un boom démographique notamment parce qu'un grand nombre de jeunes atteindront l'âge adulte dans les années à venir et seront en âge de procréer», indique les Nations unies. Cinq pays africains figurent parmi les neuf Etats du monde où la population croît le plus. Il s'agit du Nigeria, suivi de la République démocratique du Congo, l'Ethiopie, la Tanzanie et l'Egypte. Actuellement, le Nigeria est le seul état africain se trouvant parmi les pays les plus peuplés, avec ses 201

millions d'habitants. La rapport note que la plupart des populations à la croissance la plus rapide se trouvent dans les pays les plus pauvres. Au niveau mondial par contre, la population vieillit. «En 2050, une personne sur six dans le monde aura plus de 65 ans (16%) (...). En 2018, pour la première fois de l'histoire, les personnes âgées de 65 ans et plus étaient plus nombreuses que les enfants de moins de cinq ans dans le monde», d'après l'ONU. Ce mouvement devrait notamment concerner l'Afrique du Nord, où «la part des personnes âgées(pourrait) doubler dans les trente prochaines années».

Noël Ndong

AIDE HUMANITAIRE

L'UE mobilise 152 millions d'euros pour la région du Sahel

La subvention de l'Union européenne (UE) sert à secourir des personnes dans le besoin dans la région du Sahel.

Alors que les pays du Sahel continuent de souffrir de conflits armés, du changement climatique et d'une crise alimentaire et nutritionnelle, l'Union européenne a décidé de leur fournir une aide de 152 millions, selon un communiqué de la Commission européenne. Si l'on y ajoute les fonds de 2018, l'aide humanitaire au Sahel financée par l'UE s'élève à plus de 423 millions d'euros, ce qui fait de l'UE un des principaux donateurs dans la région. Les fonds mis à

disposition dans le cadre de cette enveloppe d'aide permettront de fournir une aide humanitaire dans les sept pays (Burkina Faso -15,7 millions ; Cameroun- 17,8 millions ; Tchad - 27,2 millions ; Mali- 23,55 millions ; Mauritanie -11,15 millions ; Niger - 23,15 millions et Nigeria - 28 millions. Une enveloppe de cinq millions supplémentaires est allouée à un projet régional pour la lutte contre la malnutrition (Burkina Faso, Mali, Mauritanie et Niger). La région du Sahel se

caractérise par une vulnérabilité et une pauvreté extrêmes, ce qui fait le nid du terrorisme. Les conflits armés régionaux et intercommunautaires qui s'y déroulent entraînent des déplacements massifs de population. Ce qui perturbe tout l'écosystème de la région. À cela s'ajoutent d'intermittentes sécheresses qui empêchent les communautés à relever le défi des pénuries alimentaires. Quelque 4,4 millions de personnes ont été déplacées de force et l'on estime que 10,45 millions de personnes ont besoin d'une aide alimentaire d'urgence.

N.Nd.

COOPÉRATION

La France de retour au Rwanda

Paris vient de faire une nouvelle offre à son programme de développement avec Kigali, grâce à un nouvel engagement dans les domaines énergétique, des technologies de l'information et de la communication ainsi que du banking.

Le directeur général de l'Agence française de développement (AFD), Rémy Rioux, était à la tête d'une délégation pour s'entretenir avec le ministre rwan-

dais des Finances chargé de la Planification économique, Claudine Uwera. Les deux hauts responsables ont discuté de la coopération au développement entre les deux pays.

Dans le secteur bancaire, par exemple, Rémy Rioux a indiqué que la France et le Rwanda vont signer une ligne de crédit d'un montant de vingt millions d'euros avec la Banque de Kigali. Dans le secteur des technologies de l'information et de la communication, l'AFD

envisage de s'associer à Smart Africa – un engagement audacieux et novateur des chefs d'Etat et de gouvernement africains visant à accélérer le développement socio-économique durable du continent, entre autres projets. Cette rencontre est un nouveau chapitre dans l'histoire de la France et du Rwanda. Le président Paul Kagame a rencontré dernièrement son homologue français, Emmanuel Macron.

N.Nd.

RÉCHAUFFEMENT CLIMATIQUE

Bonn va abriter les travaux préparatoires de la COP 25

L'ancienne capitale de l'Allemagne fédérale accueillera une session préparatoire aux travaux de la prochaine COP climat, prévue à Santiago du Chili, du 2 au 13 décembre.

Six mois après le sommet de Katowice (COP 24), les négociateurs devront faire avancer les discussions sur les mécanismes liés aux « pertes et dommages » et aux aides à accorder aux pays vulnérables à faire face financièrement aux conséquences du réchauffement.

Les gouvernements de ces pays aimeraient quitter la COP 25 avec des promesses de dons et de prêts. Ce nouveau round de discussions a comme point focal

la définition des règles pour les marchés du carbone (article 6 de l'Accord de Paris), seul point des règles d'application (Rulebook) de l'accord à n'avoir été résolu lors de la COP24.

Les participants vont également échanger sur la révision de la hausse des objectifs nationaux d'atténuation. A moins de trois mois du sommet de l'action climatique, qui se tiendra à New York, les annonces se multiplient. Une quarantaine d'Etats pourrait

opter pour la neutralité carbone en 2050. A New York, le 23 septembre, ils pourraient être deux fois plus nombreux à annoncer un renforcement de leurs engagements nationaux. Bonn constitue la dernière étape des tractations pour s'entendre aussi sur la ville qui accueillera la COP 26, en décembre 2020.

Londres et Rome se livrent une rude bataille pour abriter cette grande-messe diplomatique. Aux dernières nouvelles, les Britanniques pourraient organiser le sommet, les Italiens se chargeant de l'organisation des réunions préliminaires.

N.Nd.

ZIMBABWE

Un grand sommet autour de la chasse aux éléphants

Le pays accueille, du 24 au 25 juin, la rencontre sur la préservation de la faune africaine, avec en toile de fond la question de la chasse aux pachydermes.

Organisé conjointement par les Nations unies et l'Union africaine, le sommet sur l'économie de la faune sauvage réunit une trentaine de pays africains. Ensemble, ils vont faire connaître leur vision commune de conservation. C'est une première. L'objectif de ce grand moment est de coordonner les politiques de tous les pays concernés et de tous les acteurs (gouvernements, professionnels du tourisme, communautés locales). Car les intérêts des uns et des autres sont souvent contradictoires. Cinq pays sont concernés autour du lac Victoria : Zimbabwe, Botswana, Zambie, Angola et Namibie.

L'apport de devises généré par le tourisme lié à la faune est considérable et croissant en Afrique. En 2015, il était de cent vingt-cinq milliards de dollars et sera le double d'ici à dix ans, avec des millions d'emplois à la clé. Mais l'argent généré n'est pas réinvesti dans l'économie locale. Episode révélateur de ce



Une population d'éléphants d'Afrique (REUTERS/Baz Ratner/Photo)

paradoxe, c'est la réautorisation de la chasse aux éléphants au Botswana.

Dans la vision occidentale, on appelle à sauver ces animaux emblématiques, dont le nombre a diminué, trois cent cinquante à quatre cent mille. On estime qu'ils étaient vingt millions avant le début de la colonisation euro-

péenne. Au Botswana, le regard sur le sujet est complètement différent. Depuis l'interdiction de la chasse, le nombre d'éléphants a décuplé (cent trente-mille). Ils détruisent les plantations et les clôtures dans les villages. Le gouvernement vient de réautoriser la chasse, à raison de quatre cents éléphants par

an. Plusieurs ONG de défense de l'environnement s'inquiètent. Les besoins de la population locale ne sont pas pris en compte dans la gestion de la faune. Ce qui met en évidence la nécessité d'une politique coordonnée entre tous ces pays frontaliers, les éléphants ayant proliféré au Botswana ont fui vers les pays

voisins (Angola et Zambie). L'autre question concerne le braconnage et le braconnage de l'ivoire en particulier. Là encore, les choses sont moins évidentes. Il y a du braconnage c'est vrai, en particulier à cause de l'ivoire revendu à destination (golfe Persique et Asie, Chine, Thaïlande, Philippines). L'exemple du Botswana montre que le braconnage a redémarré pendant la période d'interdiction de la chasse. Certaines ONG affirment que l'essor du braconnage est directement lié, d'une part à la pauvreté de la population, d'autre part à la corruption de certains gouvernements. La seule solution pour l'arrêter, c'est donc de favoriser le développement économique de la population locale. Pour tous ces pays, il y a un point d'équilibre à trouver, entre les recettes du tourisme, devenues indispensables pour la lutte contre la pauvreté dans les villages, et la préservation de la biodiversité.

Noël Ndong

MALI

Un plan d'urgence pour la région de Mopti en proie à la violence

La région située dans le centre du pays est affectée depuis plusieurs mois par une escalade de la violence, marquée par plusieurs massacres de civils. Pour briser ce « cycle infernal », la Mission des Nations unies au Mali (Minusma) a développé un plan d'urgence en soutien aux autorités du pays pour protéger les civils.

Lors d'une récente visite au siège des Nations unies, à New York, l'envoyé de l'ONU pour le Mali, Mahamat Saleh Annadif, a expliqué à l'ONU Info cinq priorités du plan d'urgence appelé Oryx.

« Lorsque la Minusma a été déployée au Mali, son mandat ne comprenait pas le centre. Malheureusement, à la suite de ce qui s'est passé l'année dernière, on nous a aussi donné pour mission de s'occuper du centre », a précisé Mahamat Saleh Annadif.

La première priorité du plan d'urgence est de multiplier les patrouilles dans les zones sensibles pour que la présence soit visible, qu'elle rassure, qu'elle dissuade et qu'elle anticipe. La deuxième est d'aider les Maliens à combattre l'impunité. La Minusma aide ainsi le système judiciaire malien à se déployer et fait en sorte que sa division chargée des droits de l'homme puisse enquêter et faire des recommandations au gouvernement. La troisième priorité, c'est la population meurtrie, dont les villages et les greniers ont été brûlés. « Ce sont des gens démunis (...) Nous ouvrons un couloir pour permettre aux humanitaires d'intervenir pour subvenir aux besoins immédiats mais aussi pour donner des semences », a expliqué l'envoyé de l'ONU.

La quatrième priorité, ce sont les unités onusiennes spécialisées dans la médiation. La Minusma leur ouvre des couloirs « pour qu'elles entrent en contact avec la population, pour qu'elles puissent faire la médiation, la rapprocher, la réconcilier et l'encourager dans la cohésion sociale ».

Enfin la cinquième priorité de l'opération Oryx, qui se fait en coordination avec les forces de défense et de sécurité maliennes, c'est une opération de communication tous azimuts se fondant sur les radios locales et communautaires, les communicateurs traditionnels (chefs religieux et chefs coutumiers), pour faire passer un message de paix et de cohabitation pacifique.

Ce plan d'urgence a commencé le 9 avril et va se poursuivre jusqu'à fin juillet. Il sera relayé par une stratégie dédiée au centre du pays avec des agences des Nations unies « pour prévenir, guérir et faire en sorte qu'il n'y ait pas ce cycle infernal de violence », a ajouté Mahamat Saleh Annadif.

Xinhua

La Minusma renforce sa présence suite aux violences

Après une escalade des attaques djihadistes et des violences intercommunautaires, la mission de l'ONU a renforcé sa présence, le 24 juin, dans le centre du pays, en inaugurant un nouveau « secteur centre » afin de « mieux protéger les civils ».

Depuis l'apparition dans la région, en 2015, du groupe djihadiste du prédicateur Amadou Koufa, qui recrute prioritairement parmi les Peuls, traditionnellement éleveurs, les affrontements se multiplient entre cette communauté et les ethnies bambara et dogon, qui pratiquent essentiellement l'agriculture et qui ont créé leurs groupes d'autodéfense.

« Aujourd'hui, j'ai remis le drapeau de l'ONU au nouveau secteur centre. Cela symbolise le transfert de pouvoirs au quatrième secteur de la Force de la Minusma, qui couvrira la région de Mopti. C'est une partie importante de l'augmentation de nos efforts dans le centre », a déclaré sur Twitter le commandant de la force de la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations unies pour la stabilisation au Mali (Minusma), le lieute-

nant-général Dennis Gyllensporre.

La création de ce secteur de la Minusma, initialement implantée dans le nord du pays, « permettra une meilleure coordination » avec les forces armées maliennes pour « mieux protéger les civils et favoriser le retour de l'autorité de l'Etat et de l'Etat de droit dans la région », a commenté la Mission.

Les violences qui déchirent cette région depuis quatre ans ont culminé, le 23 mars, avec le massacre attribué à des chasseurs dogons, de quelque cent soixante Peuls dans le village d'Ogossagou, près de la frontière avec le Burkina Faso. Depuis lors, les tueries ont continué, avec la mort de trente-cinq Dogons à Sobane Da, le 9 juin, ou encore de quarante et un Dogons à Gangafani et Yoro, le 17 juin.

Pour cette région, la Minusma a développé un « plan d'ur-

gence » baptisé Oryx, dont la « première priorité » est de « multiplier les patrouilles dans les zones sensibles pour que la présence soit visible, qu'elle rassure, qu'elle dissuade et qu'elle anticipe », a expliqué son chef, Mahamat Saleh Annadif, sur le site internet de l'ONU.

Ce plan vise également à aider les autorités maliennes à combattre l'impunité, à aider la population meurtrie dont les villages et les greniers ont été brûlés, à permettre aux agences humanitaires d'intervenir pour subvenir aux besoins immédiats mais aussi pour donner des semences. Autre objectif : faciliter la médiation pour rapprocher et réconcilier la population.

Le chef de la Minusma estime ne pas avoir besoin davantage de Casques bleus à ce stade. « Pour le moment, nous avons fait un réajustement de nos capacités existantes, tout en maintenant notre dispositif au niveau du nord », a-t-il dit. « Mais si demain on nous donne d'autres tâches, on sera obligé de demander l'augmentation de l'effectif » et « des ressources supplémentaires », a-t-il assuré.

Josiane Mambou Loukoula et AFP

« Aujourd'hui, j'ai remis le drapeau de l'ONU au nouveau secteur centre. Cela symbolise le transfert de pouvoirs au quatrième secteur de la Force de la Minusma, qui couvrira la région de Mopti. C'est une partie importante de l'augmentation de nos efforts dans le centre »

APPEL A CANDIDATURE

Une importante Institution du secteur bancaire de la place recherche un Directeur des Affaires Financières et de la Comptabilité aux principales conditions ci-après :

PRINCIPALES CARACTERISTIQUES :

- Intitulé du poste : Directeur des Affaires financières et de la Comptabilité
- Lieu d'affectation : Brazzaville
- Relation hiérarchique : Direction Générale (Directeur Général/ Directeur Général Adjoint)
- Formation: BAC+ 5 en Comptabilité / Finance / Fiscalité
- Expérience professionnelle requise: 10 ans au moins de pratique dans la comptabilité et les finances dont au moins 5 ans à un poste en qualité de premier responsable de la comptabilité

PRINCIPALES MISSIONS :

- Organiser, Structurer et Superviser l'ensemble des activités de la direction ;
- Garantir la fiabilité des informations financières et comptables et prendre en charge l'élaboration des documents financiers et comptable en conformité avec la réglementation, les pratiques professionnelles reconnues et les normes de la profession ;
- Superviser le suivi des comptes de la balance générale ;
- Superviser l'élaboration, l'exécution et le suivi des différents budgets ;
- Assurer le suivi régulier des composantes du bilan et du compte de résultat ;
- Suivre la situation de la trésorerie et analyser les écarts constatés par rapport aux prévisions et optimiser la gestion de la trésorerie ;
- Superviser la Gestion actif-passif et reporting ALM
- Vérifier le bon suivi des états de rapprochement bancaires,
- Etablir les états financiers (bilan, hors bilan, compte de résultat) et états IFRS,
- Vérifier l'établissement de la programmation monétaire,
- Valider la liasse de consolidation du Groupe,
- Vérifier la confection des états liés à la balance de paiements,
- Suivre le tableau de bord des indicateurs de risques,
- Suivre la gestion des titres de participation,
- Analyser et assurer les déclarations des états CERBER et suivre les ratios réglementaires ;
- Assurer le respect du calendrier des obligations sociales et fiscales, en conséquence, assurer le bon suivi des états de suspens liés aux impôts et taxes et la liasse statistique et fiscale,
- Procéder aux arrêtés semestriels des comptes et en fin d'exercice ;
- Confectionner les états G & H de la COBAC ;
- Assurer l'interface et l'interaction avec la maison-mère, les commissaires aux comptes, les conseils fiscaux, les administrations fiscales et le régulateur du secteur d'activité de l'Institution,
- Mettre en place des procédures adéquates pour encadrer l'activité de la direction
- Proposer l'acquisition d'outils nécessaires à la bonne exécution des missions,
- Gérer et mener les projets structurants de la direction,
- Veiller à la qualité de l'information et des indicateurs mis à la disposition de la direction générale et des instances de gouvernance de la banque.

COMPETENCES TRANSVERSALES REQUISES

- Faire preuve de leadership et d'autorité
- Faire preuve de responsabilité
- Faire preuve de méthode et de rigueur
- Savoir prendre en compte les enjeux collectifs
- Savoir gérer les différences interculturelles
- Définir un plan de développement de son entité
- Déléguer, Superviser, Evaluer et Détecter des potentiels à développer,
- Mettre en œuvre des procédures et des règles
- Gestion des équipes
- Capacité à travailler sous pression permanente

DOSSIER DE CANDIDATURE :

- Lettre de motivation ;
- Cv daté et signé,

- Diplômes et attestations de travail.

La date limite de dépôt des candidatures est fixée au 5 Juillet 2019.

N.B : Seuls les candidats sélectionnés seront contactés pour un entretien.

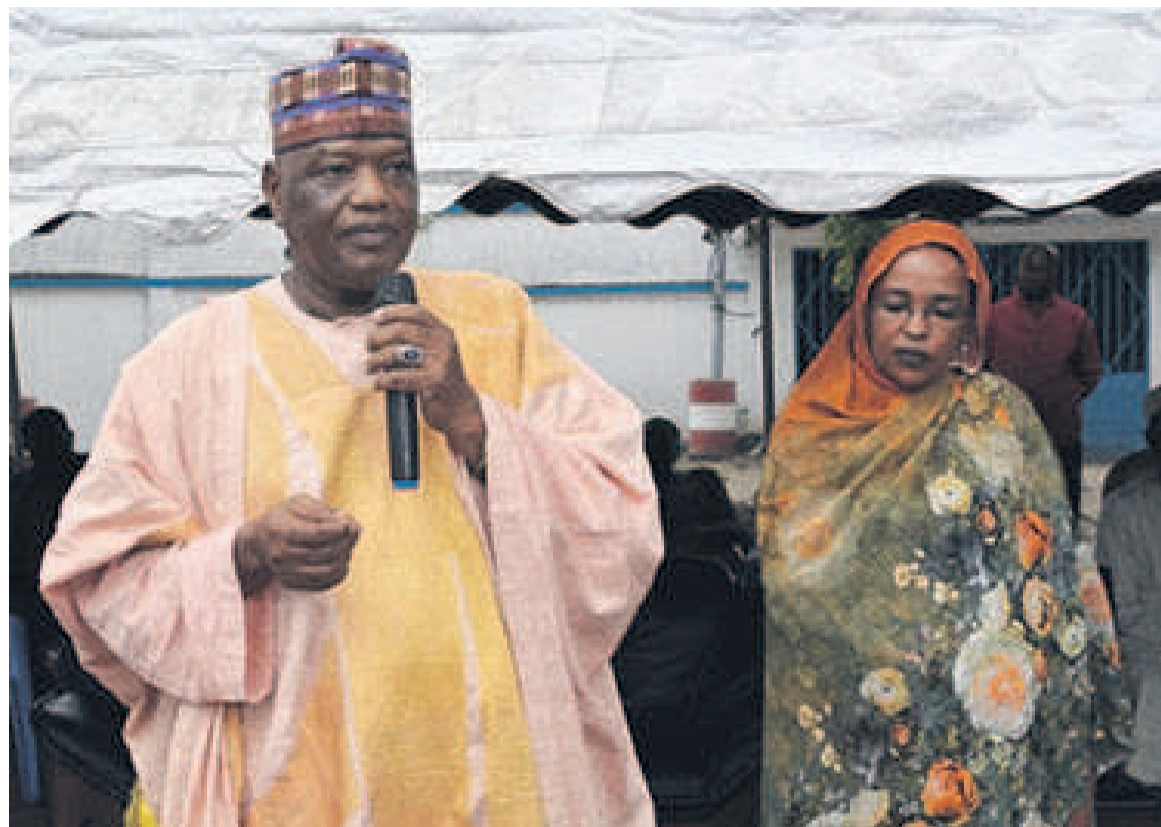
CONGO/TCHAD

Seid Mbodou invite ses compatriotes au respect des lois du pays d'accueil

Quelques mois après sa prise de fonction à Brazzaville, le nouvel ambassadeur tchadien a organisé, le 23 juin, une rencontre citoyenne pour faciliter la cohésion sociale entre les membres de sa communauté vivant au Congo.

Devant ses compatriotes venus nombreux l'écouter, l'ambassadeur du Tchad les a appelés à « l'amour du prochain, la fraternité et la cohésion pacifique », exprimant, par la même occasion, sa gratitude aux autorités congolaises et au peuple congolais, pour l'accueil « fraternel » réservé aux Tchadiens. « Nous nous réjouissons d'être au Congo, car le président de la République, Denis Sassou N'Guesso, a fait de son pays une grande nation respectée de part le monde. Il continue de travailler pour le renforcement de la coopération entre les Etats membres de la Cémac et de la CEEAC, deux instruments d'intégration pour l'Afrique centrale », a déclaré Seid Mbodou. En outre, il a demandé à ses compatriotes de cesser avec les comportements déviants qui mettent en mal les fondements de leur « patrie, et à se considérer comme dignes fils du Tchad, exemplaires et porteurs de valeurs constructives et utiles » pour leur pays. Pour la petite histoire de l'ancienneté des liens d'amitié entre les deux pays, l'ambassadeur a rappelé que la communauté tchadienne est présente au Congo depuis 1940, lors de la construction du chemin de fer Congo-Océan.

Le diplomate a, par ailleurs, appelé à la « consolidation de l'unité nationale » autour du président Idriss Déby Itno pour



Le diplomate tchadien délivrant son message / Adiac

« garantir l'indivisibilité de la nation tchadienne », et pour que la bonne santé de ce pays, a-t-il ajouté, se manifeste par la paix, la sécurité et la stabilité.

« Le président Idriss Déby Itno mérite le soutien de tous les Tchadiens dans le combat qu'il mène pour la paix, la sécurité, le développement et la prospérité de la nation tchadienne, car il demeure l'espoir de tout le peuple tchadien », a précisé le diplomate. Le chef de l'Etat tchadien est, selon lui, animé d'une seule chose, à savoir « permettre une vie décente à

tous ses compatriotes, et faire que cette amélioration de la vie passe nécessairement par le développement du pays ».

Seid Mbodou qui a pris ses fonctions en mars dernier en qualité d'ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire du Tchad auprès du Congo, n'a pas manqué de revenir sur les missions qui lui ont été assignées durant son mandat.

Les doléances...

La rencontre a permis aux étudiants tchadiens d'exposer de nombreuses difficultés

auxquelles ils sont confrontés au quotidien. Sur le plan académique, le président des étudiants, Chaïbou, a parlé des problèmes rencontrés lors des inscriptions et pendant le retrait des diplômes de fin d'études. La quasi-totalité des étudiants n'étant pas boursiers, ces derniers sont obligés d'exercer des travaux supplémentaires, notamment le gardiennage pour subvenir à leurs besoins vitaux. Dans la foulée, il a évoqué la situation sociale de deux de leurs collègues. Le premier ne jouissant pas d'une parfaite santé

est actuellement hospitalisé à Kinshasa, tandis que le second, souffrant des troubles mentaux, continue d'errer dans les artères de Brazzaville où il rencontre, d'après le président des étudiants tchadiens, « des problèmes avec les agents de l'ordre ». « Nous demandons à nos autorités de bien vouloir faire passer un communiqué dans les médias tchadiens afin d'alerter sa famille », a-t-il plaidé.

Le représentant des étudiants a également dénoncé les arrestations « arbitraires » dont ils sont victimes tous les jours. Il a réclamé que la lumière soit faite sur la disparition de l'un de leurs collègues depuis plus de cinq ans.

Répondant à leurs préoccupations, l'ambassadeur du Tchad a exhorté ses compatriotes à se munir des documents pouvant leur faciliter le séjour dans le pays d'accueil, notamment la carte d'identité, le passeport et la carte consulaire. Il leur a réaffirmé son soutien tout en les encourageant à la solidarité et au travail.

Les ressortissants tchadiens, présents à cette rencontre, ont exprimé leur joie d'avoir échangé librement avec leur nouvel ambassadeur, à l'instar d'Abdoulaye Issaka. « C'est pour la première fois que l'ambassade organise ce genre de rencontre. Nous sommes très contents », a-t-il lancé.

Yvette Reine Nzaba

CENTRAFRIQUE

Déploiement prochain de policiers et de gendarmes à Obo

Dans le cadre de la restauration de l'Etat centrafricain, des éléments de la force publique pourront être envoyés dans la ville de l'extrême sud-est sud, a appris Xinhua, le 23 juin, de la préfecture du Haut Mbomou.

Le préfet du Haut Mbomou, Judes Ngayoko, assuré par la promesse faite la semaine dernière par le ministre de la Sécurité publique, Henri Wanzet Linguissara, en visite dans la localité, a déclaré que des policiers et des gendarmes vont être bientôt déployés à Obo. Acheminés par avion, a-t-il ajouté, ces policiers et gendarmes travailleront avec les casques bleus de la mission onusienne en République centrafricaine et des militaires des Forces armées centrafricaines (Faca). Malheureusement, ces militaires ne sont pas habilités à manœuvrer au-delà de cinq kilomètres. Au mois de mars dernier, le seul gendarme assurant, entre autres, les fonctions de commandant de brigade avait été tué à son domicile par des éléments jusque-là encore non identifiés. En dépit de ce contexte d'insécurité, un nouveau commandant de brigade de gendarmerie avait été conduit dans la ville par le ministre Wanzet Linguissara, en mission dans la ville.

Une vingtaine de commerçants dépouillés par des rebelles

Par ailleurs, vingt-deux commer-

çants de la ville centrafricaine de Mala (centre-nord), ainsi que le sous-préfet de la localité, ont été appréhendés samedi après-midi de leur retour d'un marché hebdomadaire, molestés puis dépouillés de tous leurs biens par des bandits armés assimilés aux éléments rebelles de la Séléka, a appris Xinhua, dimanche, de source locale. D'après la source, ces commerçants ont été dépouillés de tous leurs biens, dont surtout des motos et des marchandises. Le sous-préfet de la localité, lui, a été relâché par la suite. Après les tortures subies, quatre des victimes ont été internées à l'hôpital de la ville centrafricaine voisine, Dékoa, à l'ouest. L'ancien député de la ville de Mala, Augustin-Freddy Ndokoloungba, déplorant ce rapt, a fait remarquer que depuis le déclenchement de la rébellion de la Séléka, en décembre 2012, il n'existe plus dans la localité les forces de sécurité intérieure, constituées de policiers et de gendarmes. Il a ainsi lancé un appel pour le déploiement dans la ville des militaires des Faca et des casques bleus.

Xinhua

CAMEROUN

Human rights watch dénonce des tortures contre des civils

Dans un communiqué publié lundi, l'ONG internationale de défense des droits de l'homme accuse les groupes séparatistes de perpétrer des exactions contre des civils dans les régions anglophones du pays, confrontées à un conflit armé depuis plus d'un an.

« Une fois de plus, des documents circulent, confirmant les allégations selon lesquelles les séparatistes armés commettent des exactions à l'encontre des civils », a affirmé Lewis Mudge, directeur pour l'Afrique centrale à Human rights watch (HRW). Dans le texte, l'organisation de défense des droits de l'homme affirme avoir visionné une vidéo, filmée mi-mai, montrant des séparatistes armés torturant un homme dans une école abandonnée dans la région du Nord-Ouest du Cameroun. « La victime a été enlevée, passée à tabac et a subi des brûlures dans une école abandonnée. Dans la vidéo, la victime, qui est en sous-vêtements, est forcée par quatre séparatistes à s'asseoir sur des morceaux de papier enflammés (avant d'être frappée) à coups de bâton et de machette. On y voit aussi les séparatistes menacer la victime de la laver à l'essence », a rapporté l'ONG.

Selon HRW, les séparatistes armés ont également torturé des dizaines de personnes. Elle a, en outre, documenté de nombreux cas de torture par des séparatistes armés d'employés de la Cameroon development corporation, qui travaillent dans les bananeraies de la compagnie près de Tiko, dans la région du Sud-Ouest, soulignant que

« les employés ont été passés à tabac ou mutilés parce qu'ils avaient refusé de participer à une grève générale ». « Les dirigeants séparatistes devraient donner immédiatement à leurs combattants et à leurs partisans l'ordre de cesser ces attaques », a plaidé Lewis Mudge.

Dans son communiqué, l'ONG a préconisé « des sanctions ciblées aux chefs séparatistes qui portent une responsabilité pour les abus commis, notamment les actes de torture et les occupations d'écoles ».

Depuis 2016, date du début de la crise, la plupart des écoles ont fermé en raison du blocus imposé par les séparatistes. Après un an de protestation, des séparatistes ont pris les armes contre Yaoundé. Depuis, ces régions sont le théâtre d'un conflit armé qui n'a cessé de prendre de l'ampleur et dans lequel les civils sont pris en tenaille. Des éléments des forces armées sont, eux aussi, régulièrement accusés d'être à l'origine d'exactions contre des civils.

En vingt mois, le conflit a fait mille huit cent cinquante morts, selon le centre d'analyses géopolitiques International crisis group. Cette crise a déjà poussé plus de cinq cent trente mille personnes à quitter leur foyer, d'après des chiffres de l'ONU.

Y.R.Nz.

FÊTE DE LA MUSIQUE ET DE LA SAPE

Kiabi réussit son défilé de mode

La première édition de la musique et de la sape a fait une part belle à un podium Kiabi qui a servi à un défilé de mode, mettant sur scène une vingtaine de mannequins dont l'âge varie entre 5 et 38 ans.

Organisé en partenariat avec l'Institut français du Congo, le défilé a permis aux mannequins de circonstance de bénéficier des vêtements Kiabi. L'idée étant de dire à tout le monde qu'au sein de ce magasin, l'on peut s'habiller comme au marché Total ; même s'il se trouve au centre-ville.

D'après Géraldi Makosso, manager logistic à Kiabi, la campagne pour un casting avait été lancée depuis un mois sur Facebook. Les organisateurs ne voulaient pas, en effet, des top models mais plutôt que tout le monde puisse s'identifier à leurs mannequins. Pratiquement mille personnes ont répondu présentes. Au terme de la sélection huit filles, huit garçons, quatre petits garçons et quatre petites filles dont l'âge variait entre 5 ans et 38 ans ont été retenus pour le défilé.



Les mannequins défilant sur le podium./Crédit photo

« Nous avons fait gagner à tout le monde des petits prix, parce qu'en dehors des mannequins, on a essayé de prendre dans le public des gens qui étaient venus pour s'amuser à qui on a fait gagner des tenues. Les premiers prix que tous les mannequins ont gagnés, que ce soit les enfants ou les grandes personnes, ce sont toutes les tenues qu'ils ont portées. En dehors de ces tenues, il y a eu des bons d'achats de vingt mille francs à chacun qu'on leur a offerts pour venir faire des courses dans nos magasins. Nous avons organisé aussi la tombola, une fille et un garçon ont gagné deux minutes de folie. Pour ce faire, ils ont deux minutes pour prendre ce qu'ils veulent dans notre magasin la semaine prochaine », a indiqué le manager logistic.

Bruno Okokana

COMMUNIQUE DE PRESSE DU SECTEUR PRIVÉ CONGOLAIS

Contre toute attente, La Congolaise des routes (LCR) programme la mise en service des trois dernières gares de péage sur la RN1

Alors que les résultats de la commission technique interministérielle travaillant sur le dossier du tarif des péages sont encore attendus et que les discussions sont en cours entre le gouvernement, les associations professionnelles, les syndicats et le concessionnaire en charge de l'entretien de la route nationale 1, la LCR a décidé unilatéralement et sans aucune communication préalable à l'endroit des usagers, de programmer l'ouverture de trois nouveaux postes de péages, en plus des quatre déjà en service (Lifoula, Mengo, Moukondo et Yié), selon le calendrier suivant :

Ouverture le samedi 15 juin 2019 de la gare de péage n°5 de Louadi, à Nkayi (déjà effective) ; Ouverture le samedi 22 juin 2019 de la gare de péage n°6 de Kiéni, à Loutété (déjà effective) ; Ouverture le samedi 13 juillet 2019 de la gare de péage n°7 de Ngamanzambala à Kimpélo.

La mise en service de ces nouveaux péages va à l'encontre de l'esprit des échanges initiés par le gouvernement ces dernières semaines pour définir un nouveau prix acceptable pour toutes les parties et qui limiterait l'impact sur l'économie du pays, déjà fortement affectée par la crise qui sévit depuis 2015.

En définitif, à compter du mois de juillet 2019, le montant d'une course entre Pointe-Noire et Brazzaville pour un camion trois essieux et plus s'élèvera à 140 000 FCFA, et à 280 000 FCFA au 1er septembre, lorsque la réduction de 50% ne sera plus effective. La RN 1 pratiquera donc, à terme, des prix 3,5 fois plus élevés que les autoroutes françaises et deux cents fois plus élevés que la nationale camerounaise, reliant Douala et Yaoundé.

A notre grand étonnement, nous découvrons que la voix des usagers de la RN 1 et des consommateurs congolais n'est pas entendue dans cette fuite en avant de la LCR. Comme annoncé par les opérateurs économiques ces derniers mois, cet enlisement va avoir des conséquences directes extrêmement néfastes sur l'activité économique et la vie sociale du pays. En effet, des augmentations de prix sont à prévoir très prochainement sur de nombreux produits de consommation courante : carburant, gaz, farine, sucre, manioc, produits congelés, bière, eau, maïs, légumes, fruits, ciment, agrégats, etc...

En plus de l'inflation annoncée, les conséquences sur la compétitivité du pays par rapport à ses voisins est totalement remise en question. En effet, en quatre mois, le Port autonome de Pointe-Noire (PAPN), fleuron de l'économie nationale, a vu le volume des importations diminuer de 30% au profit du transbordement vers le port de Matadi en RDC. Si l'on ajoute les difficultés rencontrées par le CFCO, c'est donc la pérennité du corridor Pointe-Noire - Brazzaville - Kinshasa qui est remise en question.

Par ailleurs, le Cameroun ayant des tarifs routiers largement inférieurs au Congo, les forestiers du nord sont déjà en train d'évaluer la possibilité d'exporter la production via les ports de Douala et Kribi, au détriment du PAPN. Ce sont les recettes de l'Etat qui vont encore être affectées par l'application de cette mesure incompréhensible et des milliers d'emplois directs et indirects qui sont menacés.

Pour finir, concernant la diversification de l'économie, vivement souhaitée par le président de la République, et indispensable au redressement du pays, l'impact de la mise en service des péages est catastrophique. En effet, les projets agricoles et miniers sont pour la plupart situés dans le sud du pays, sur l'axe Pointe-Noire et Brazzaville (Niari, Bouenza et Lékoumou). Les sociétés opérantes dans ces secteurs n'auront d'autre choix que d'emprunter la RN 1 pour évacuer leur production. La plupart des projets d'investissement dans ces domaines sont donc totalement remis en question.

Le passage en force de cette nouvelle mesure antiéconomique et antisociale contrarie totalement les objectifs du nouveau Projet d'appui au développement des entreprises et de la compétitivité (Padec) et la relance de l'économie nationale. Cela ne fait que renforcer la nécessité d'engager un véritable dialogue public-privé pour sortir de ce marasme et améliorer le climat des affaires du pays. Nous en appelons urgemment à une concertation avec les pouvoirs publics afin de redéfinir une politique économique incitative, dans une action commune et concertée avec l'Etat.

APPEL A CANDIDATURE

Une importante Institution du secteur bancaire de la place recherche un Responsable Sécurité et Système d'Information.

PRINCIPALES CARACTERISTIQUES :

- Intitulé du poste : Responsable Sécurité et Système d'Information
- Lieu d'affectation : Brazzaville
- Relation hiérarchique : Directeur des Nouvelles Technologies
- Formation: Bac+ 5 en sécurité des systèmes d'information avec une expérience d'au moins 5 ans dans le domaine.

MISSIONS

- Administrer le réseau d'exploitation, les accès au réseau et aux données;
- Lutter contre les intrusions et les virus ;
- Mettre en place les processus de sécurité.

ACTIVITES DU POSTE

- Analyser le fonctionnement de l'ensemble de l'entreprise du point de vue accès et faire des propositions d'améliorations ;
- analyser les besoins d'accès aux informations et au réseau des entités et dresser une typologie des contributeurs en fonction des accès autorisés;
- Superviser la gestion des droits d'accès, pour les machines d'une part, et pour les utilisateurs d'autre part, dans le respect des règles de sécurité de l'entreprise ;
- Apporter son expertise technique et fonctionnelle sur la partie réseau et sécurité lors du lancement de projets transverses ;
- Garantir la maintenance du réseau.
- Proposer des solutions pour lutter contre les piratages, vols, destruction de données ;
- Mettre en place les indicateurs de suivi et de mécanismes d'alerte pour s'assurer de l'emploi des logiciels de protection par les salariés ;
- Mener des audits de sécurité (analyse des points faibles du système, des mises à jour des systèmes de protection, de l'évolution de la structure du réseau)
- Garantir l'efficacité et les processus de sauvegarde ;
- Effectuer la revue et valider les architectures en lien avec les services techniques ;
- Etre force de proposition dans les solutions de sauvegardes et gestion des données ;
- Proposer des solutions de lutte contre la sortie d'information et l'importation de données potentiellement dangereuses ;
- Organiser des sessions de sensibilisation des utilisateurs aux risques ;
- Organiser des sessions de formation aux nouveaux protocoles de sécurités ;
- Participer à la mise en place du PCA du point de vue technique;
- Organiser la reprise de l'activité d'un point de vue technique en cas d'arrêt (Back up des serveurs ; Accès aux logiciels clés pour l'activité etc.);
- Effectuer une veille technologique pour identifier les évolutions et des systèmes de sécurité et proposer des Adaptations/ ajustements ;
- Assurer l'organisation du travail de son équipe et fixer les objectifs;
- Assurer le contrôle de premier niveau;
- Effectuer le reporting sur l'ensemble de ses activités

Compétences Techniques

- 1 Maîtrise du Télécom, réseaux et les plateformes sécurité technique
- Gestion de projet
- Connaissance des normes de qualité et de sécurité
- Analyse des tableaux de bords et des reportings

Compétences transversales (comportementales)

- Travail en équipe
- 1 Technicité
- Rigueur
- Méthodique
- Polyvalence
- Sens confidentialité et éthique

Composition du dossier :

- Lettre de motivation ;
- Curriculum vitae signé et daté;
- Diplôme et attestations de travail

La date limite de réception des candidatures est fixée au 5 Juillet 2019.

JOURNÉE INTERNATIONALE DU YOGA

L'Inde souhaite une participation massive

Le consulat de l'Inde en République du Congo s'est fixé comme défi de célébrer prochainement l'événement à Brazzaville, dans un espace beaucoup plus grand avec le nombre de participants plus élevé.

« On envisage faire l'année prochaine une session beaucoup plus longue avec la participation de beaucoup de gens dans une place beaucoup plus grande et en présence de notre maître », a indiqué le consul de l'Inde, Daswani Parmanand, à l'occasion de la célébration, le 22 juin à Brazzaville, de la cinquième Journée internationale du yoga.

Depuis 2015, l'Inde célèbre chaque 21 juin cette journée en vue de gagner la bataille de sensibilisation aux bénéfices que peut procurer le yoga à la santé humaine. « Le Premier ministre qui a joué un grand rôle pour obtenir la Journée internationale du Yoga auprès des Nations unies a fait passer, à l'occasion de cette journée, un message clair. Le yoga a été depuis des siècles une pratique très efficace pour éradiquer certaines maladies. Il a été prouvé scientifiquement qu'en le pratiquant, vous pouvez contrôler votre esprit et améliorer votre santé », a commenté le diplomate indien.

Comme lors de la quatrième édition, Lokesh Sharma a apporté son expérience à cette célébration. Ce professeur basé



Les participants célébrant le yoga à Brazzaville/Adiac

désormais à Kinshasa a enseigné, à près d'une trentaine de pratiquants engagés, quelques postures pour s'assouplir à travers les séances d'étirement, de flexion, de torsion et de respiration visant à augmenter la force du corps, la souplesse des muscles et la mobilité des articulations. Au cours de sa démonstration

qui a clôturé la cérémonie, il a prouvé que le yoga n'est pas seulement un exercice physique car il va au-delà de la flexibilité, aide le pratiquant à se connaître lui-même et à réaliser ce qu'il est. Le yoga qui signifie réunir, joindre, mettre ensemble, permet d'unifier ou d'harmoniser le corps, le travail du corps, du

souffle et du mental. Cette pratique vieille de plus de cinq mille ans est le moyen le plus efficace pour la gestion du stress car, elle procure à l'homme la paix, l'harmonie et la tranquillité de l'esprit. Il fait baisser la pression d'autant plus qu'il permet aux pratiquants de mieux contrôler les troubles émotionnelles.

« Le message du Premier ministre était de partager cette expérience indienne avec le monde entier afin que le monde devienne une place beaucoup plus agréable, sans stress, sans maladie et que les gens vivent longtemps et en paix », a rappelé Daswani Parmanand.

« Comme nous célébrons chaque année la journée internationale, le gouvernement veut que les gens s'intéressent beaucoup plus à la pratique du Yoga. Il y a une sensibilisation aux bénéfices du yoga. Nous demandons à beaucoup de gens de venir le pratiquer pour profiter de ses vertus », a poursuivi le diplomate.

Lauria Nguelé, secrétaire générale adjointe au ministère des Affaires étrangères, a participé pour la première fois à cette activité. « Ce sont des mouvements qui relaxent le corps, même dans votre esprit, vous vous sentez nettement mieux. Je vous avoue que je suis aux Affaires étrangères, on travaille beaucoup et on a beaucoup de stress au niveau professionnel mais ce genre d'exercices nous permet de nous relaxer », a-t-elle commenté.

James Golden Eloué

TAEKWONDO

Le club «Forme Epic» prépare la pépinière

Le club a organisé, le week-end dernier, une cérémonie de passation de ceinture au profit de douze élèves dont l'âge varie entre trois et quatorze ans.



Photo de famille des nouveaux gradés

Cinq catégories de ceintures ont été mises en jeu au cours de cette cérémonie, notamment, la catégorie ceinture blanche-jaune où Ali Safi et Kardi se sont fait remarquer. Kyle Offinobi, Chezare, Ezra et Aliou Koulagna ont brillé dans la catégorie ceinture jaune 8e keup. Mohamed Ali a hérité de la ceinture verte tandis que Khaïm Yoka, Angelina Rose ainsi que Gabriel Nzambila ont porté la ceinture bleue 4e keup. Dans la catégorie ceinture rouge 3e keup, un seul apprenant, Chris Heaven, s'est distingué. Cette activité que le club organise chaque six mois a permis aux élèves de démontrer lors d'un examen terminal ce qu'ils ont appris durant leur formation des derniers mois. Les dirigeants de ce club souhaitent également promouvoir la nouvelle génération des taekwondoïns congolais. « Le niveau des enfants est super bon puisqu'ils n'apprennent que le taekwondo depuis leur bas âge. Récemment, notre club a participé avec succès au tournoi national que la Fédération congolaise de Taekwondo a organisé à Brazzaville. Forme Epic configure la pépinière du Taekwondo congolais. Je suis sûr que ces enfants feront la fierté de ce sport de combat », a indiqué Me Yhostan Taboula, dirigeant à Forme Epic.

Rude Ngoma (stagiaire)

CAN 2019

Quelques faits les plus marquants de la première journée

Le match nul 2-2 arraché par la sélection de Madagascar, lors de son premier match en phase finale de la Coupe d'Afrique des nations contre la Guinée, sera compté parmi les faits les plus marquants de la 32e édition.

Pour son entrée en lice, le Madagascar a non seulement gagné son tout premier point mais aussi a marqué ses buts qui resteront à jamais dans la mémoire collective. Anicet Abel avait répondu à Sory Kaba avant que Charles Andriamanitsinoro ne donne l'avantage à son équipe à la 55e minute. Le penalty transformé par Kabano a empêché les Malgaches de signer leur première victoire.

La 32e édition de la CAN est venue une fois de plus confirmer la thèse selon laquelle il n'y a plus de petites équipes.

Le Burundi qui découvrait lui aussi la compétition n'a pas marqué ni de but ni de points pour son entrée en matière. Il a toutefois lutté à armes égales face au Nigeria avant de succomber à la 77e mn sur une réalisation d'Ighalo.

Le Maroc a eu son salut grâce à un but contre son camp inscrit par le joueur namibien à la 89e mn. Dans son public, l'Egypte a aussi eu toutes les peines du monde à l'emporter devant le Zimbabwe. Les Léopards de la République démocratique du Congo ont été surpris par l'Ouganda 0-2. Les Cranes mènent d'ailleurs le groupe A devant les Pharaons. La Tunisie a partagé les points avec l'Angola. L'apprentissage a été par contre difficile pour la Mauritanie qui a concédé une lourde défaite 1-4 contre le Mali même si El Hacem a marqué le tout premier but de la Mauritanie dans une phase finale de la CAN sur penalty

à la 78e mn. Ce match le plus prolifique a permis aux Aigles du Mali de renouer avec la victoire dans une phase finale de la CAN. Leur dernier succès remontait à la CAN 2013 (2-0) contre le Ghana lors du match pour la troisième place.

L'Egypte en battant le Zimbabwe 1-0 a aussi brisé la malédiction qui poursuivait le pays organisateur depuis que la CAF a décidé d'organiser la compétition au cours des années impaires. L'Afrique du sud en 2013 a été tenue en échec par le Cap vert 0-0. La Guinée équatoriale en 2015 a fait jeu égal contre le Congo 1-1. Et le Gabon en 2017 a été accroché par la Guinée Bissau 1-1. Le joueur tunisien, Youssef Msakni, est devenu le premier joueur de son pays à inscrire au moins un but lors des quatre phases finales de la CAN (2012, 2016, 2017 et 2019). Il a inscrit le but tunisien sur penalty lors du match nul contre l'Angola 1-1 le lundi.

Rappelons que l'Egyptien Trezeguet a inscrit le premier but de la 32e édition face au Zimbabwe. Un autre détail non négligeable est l'affluence dans les stades égyptiens qui est loin de la moyenne. Le match RDC-Ouganda s'est disputé dans les gradins presque vides. Notons aussi que sur les dix premiers matches disputés cinq penalty ont été accordés dont deux au cours de la rencontre Mali-Mauritanie. Tous ont été transformés.

J.G.E.



DIRECTEUR GENERAL ADJOINT

Notre client, entreprise internationale du secteur financier, recherche un DIRECTEUR GENERAL ADJOINT H/F pour accompagner le développement de ses activités au CONGO BRAZZAVILLE.

Missions

Sous la supervision du DIRECTEUR GENERAL, vous serez en charge de :

- Elaborer un plan de développement ambitieux pour la filiale;
- Veiller à la mise en œuvre de la politique commerciale et marketing de l'entreprise, proposée par le Directeur Général et validée par le Conseil d'Administration
- Veiller à la mise en œuvre de la politique de gestion des opérations techniques, de la politique financière et de la politique de gestion sociale et de responsabilité sociétale;
- Assurer conformément aux statuts de l'entreprise, la coordination des directions opérationnelles et fonctionnelles; Profil recherché

1. Formation et diplômes

-Etre titulaire d'un diplôme de formation supérieure MBA, Master, DESS, DEA en Finance, Banque, Administration des entreprises, Gestion, Audit, Marketing, etc.;

2. Expérience professionnelle

-Expérience d'au moins 10 ans dont 8

dont une multinationale de renom;

- Avoir une expérience démontrée en gestion des partenaires extérieurs à l'entreprise;
- Avoir une expérience prouvée, en gestion des équipes dans un environnement multiculturel;

3. Compétences

- Avoir le sens du management, des qualités de leader affirmé et d'une intégrité absolue;
- Etre bilingue Anglais / Français. Des qualités entrepreneuriales, ainsi qu'une bonne autonomie;
- Une bonne écoute et un sens du relationnel;
- Forte capacité de négociation;
- Solides compétences en communication orale et écrite.
- Flexible, hautement motivé, capable de gérer plusieurs tâches simultanées de manière efficace, et capable de travailler en équipe;

-Une bonne maîtrise des outils informatiques.

Candidates interested are invited to apply directly through our job portal: <http://www.meltgroup.com/fr/emploi/>

CHANGEMENT DE NOM

On m'appel NTSANGOU ZINGA Manuela Fransnelle Christy
Je souhaite m'appeler désormais BAKAN ZINGA
Manuela Fransnelle Christy.
Toute personne justifiant d'un intérêt particulier à trois mois pour fire objection.

VENTE AUX ENCHÈRES

Les Ateliers Sahn lanceront, le vendredi 28 juin à Brazzaville, une vente de tableaux d'art contemporain.
L'opération supervisée par le commissaire-priseur, Alexandre Becher, directeur général de Pefaco hôtel Maya-Maya et parrain des Ateliers Sahn, vise à collecter des fonds destinés à financer l'organisation de la huitième édition de la Rencontre internationale de l'art contemporain.

NÉCROLOGIE

Les enfants Ossété ont la profonde douleur d'annoncer aux parents, amis et connaissances, le décès de leur père, Joseph Ossété, syndicaliste de la CSTC, survenu le 20 juin à Brazzaville. La veillée mortuaire se tient au domicile familial sis au n° 104, rue Lampama, à Talangaï (Arrêt de bus Manguier ou Général). La date des obsèques sera communiquée ultérieurement.



PROGRAMME DES OBSÈQUES DE M. OBOBA

Mercredi 26 juin 2019

- 9h00 : levée de corps à la morgue d'Owando;
- 10h00 : recueillement au domicile du défunt, en face du domaine présidentiel;
- 13h00 : départ pour le cimetière d'Assali (Owando);
- 16h00 : retour et fin de la cérémonie.



LIBRAIRIE LES MANGUIERS



LIBRAIRIE
LES MANGUIERS

Un Espace de Vente

Une sélection unique de la
LITTÉRATURE CLASSIQUE

(africaine, française et italienne)

Essais, Romans, Bandes dessinées,
Philosophie, etc.



Un Espace culturel pour vos Manifestations

Présentation des ouvrages, Conférences-débats, Dedicaces
Emissions Télévisées, Ateliers de lecture et d'écriture.



Brazzaville : 84 bd Denis Sassou N'Gusso
immeuble les Manguiers (Mpila), Brazzaville
République du Congo

Horaires d'ouverture:

Du lundi au vendredi 9h - 17h
Samedi 9h - 13h



SOCIÉTÉ CIVILE

Jean-Claude Katende menacé de mort

Le président de l'Association africaine pour la défense des droits de l'homme (Asadho) a déposé une plainte contre inconnu auprès du commissaire provincial de la police/ville de Kinshasa, pour dénoncer la pression qu'il subit, en rapport avec son implication pour la réouverture du procès de l'assassinat de Floribert Chebeya et de la libération des innocents dans le dossier de l'assassinat de Laurent-Désiré Kabila.

Un communiqué de Publiez ce Que Vous Payez (PCQVP) du 25 juin appelle les autorités de la République démocratique du Congo (RDC) à tout mettre en œuvre pour assurer la sécurité du président de l'Asadho, Jean-Claude Katende, à la suite d'« inquiétantes menaces de mort récemment proférées à son encontre ».

Selon PCQVP, des individus non identifiés ont averti Jean-Claude Katende par appels téléphoniques au cours des derniers jours, qu'il serait « tué » s'il continuait ses actions de plaidoyer menées depuis le début de l'année, en faveur de la libération d'Eddy Kapend et de la réouverture des dossiers de Floribert Chebeya et de Fidele Bazana, deux défenseurs des droits humains assassinés en juin 2010 et dont les responsables sont restés impunis à ce jour.

« Le 12 juin 2019, le jour suivant le premier appel de menaces, une manifestation pacifique avait été organisée pour demander la libération d'Eddy Kapend et de plusieurs autres personnes. Aujourd'hui, le 25 juin, une autre manifestation



Jean-Claude Katende/Adiac

devrait se tenir pour demander justice dans l'affaire des deux assassinats », a expliqué PCQVP. Cette manifestation avait été bloquée par la police au niveau du croisement des avenues Assossa et Enseignement, dans la commune de Kasavubu, alors que les organisateurs avaient brandi la lettre introduite à l'hôtel de ville in-

formant l'autorité urbaine sur cette manifestation, a précisé l'ONG.

Plaidoyer pour des mesures immédiates et sérieuses de protection

Ces nouvelles menaces, a déclaré la directrice exécutive de PCQVP, Elisa Peter, sont inadmissibles et ne doivent pas rester impunies. A l'en croire, Jean-

Claude Katende doit bénéficier des mesures immédiates et sérieuses de protection de la part des autorités.

Elisa Peter estime que la lutte contre l'impunité et le respect des libertés fondamentales d'expression, de manifestation et d'association sont des conditions essentielles pour permettre aux organisations de la société civile d'effectuer leur travail de façon libre et indépendante, sans peur de représailles. Sans elles et sans la possibilité pour les défenseurs des droits humains de mener leurs activités légitimes, affirme-t-elle, le travail de l'Initiative pour la transparence dans les industries extractives (l'itie) n'aboutira pas.

Dénonçant fermement la pression dont est victime Jean Claude Katende, PCQVP, qui rappelle que le défenseur a été menacé dans le passé pour ses activités liées aux questions de la gestion des ressources naturelles, en appelle au gouvernement de la République pour mettre en œuvre des mesures immédiates pour sa sécurité, garantir son intégrité physique et son bien-être psychologique.

L'ONG demande également au gouvernement de mener des enquêtes impartiales, effectives et transparentes pour faire la lumière sur les allégations susmentionnées, traduire en justice les auteurs présumés et condamner les responsables, dans le respect des normes internationales.

A l'itie et les entreprises extractives opérant dans le pays, notamment Total et Chevron, siégeant à son conseil d'administration, PCQVP demande de dénoncer ces attaques ; d'engager un dialogue avec les autorités congolaises pour s'assurer que les mesures susmentionnées soient mises en œuvre de manière immédiate.

Fervent défenseur des droits humains, Jean Claude Katende milite depuis de très longues années pour la transparence et la bonne gouvernance des industries extractives, en sa qualité de coordonnateur national de la coalition PCQVP-RDC et de président de l'Asadho. Il a, par ailleurs, siégé entre 2011 et 2016 au conseil d'administration de l'itie comme représentant de la société civile.

Lucien Dianzenza

BRUXELLES

Sindika Dokolo co-organise une exposition au Palais des beaux arts

L'exposition « Incarnations, African art as philosophy », prévue du 28 juin au 6 octobre, est conçue par l'artiste sud-africain Kendell Geers, en partenariat avec le collectionneur congolais, Sindika Dokolo.

« IncarNations », indique le Palais des beaux arts (Bozar), est une initiative passionnante qui reflète la diversité des patrimoines esthétiques africains, débarrassés de tout prisme eurocentriste et incluant l'influence des diasporas, des itinéraires des esclaves, du colonialisme ou des mouvements d'indépendance.

En outre, poursuit l'institution, extraites de l'impressionnante collection de Sindika Dokolo, les productions d'artistes africains résonnent avec celles de la diaspora tandis que des œuvres d'art contemporain seront présentées aux côtés d'œuvres classiques, ouvrant ainsi enfin la voie au dévoilement de l'art africain, compris comme une pratique philosophique vivante.

« IncarNations » permettra alors de découvrir l'art africain avec un nouveau regard, des sculptures les plus anciennes aux nouveaux artistes les plus en vue : Nick Cave,

William Kentridge, Tracey Rose, Wangechi Mutu, Otobong Nkanga, Yinka Shonibare CBE, Pascale Marthine Tayou, Ana Mendieta, Kehinde Wiley, Andres Serrano, Aida Muluneh, Mwangi Hutter, Hank Willis Thomas, Tracey Rose, Adrian Piper, Lubaina Himid, Roger Ballen, Zanele Muholi, Phyllis Galembo...

L'exposition est réalisée dans le cadre de « Boza Connects Africa » qui, explique-t-on, présente le meilleur des créations artistiques contemporaines en lien avec le continent et sa diaspora en Europe et dans le monde, afin d'ouvrir des perspectives pour une nouvelle image et des futurs narratifs de l'Afrique. L'objectif étant notamment de mettre en avant la créativité contemporaine du continent africain et de la diaspora ainsi que d'inclure les voix africaines aux discours sociétaux d'aujourd'hui.

Patrick Ndongidi



Sindika Dokolo

CAN/ EGYPTÉ 2019

La RDC joue sa survie face à l'Égypte

Après l'humiliation subie face aux Crânes de l'Ouganda, lors de leur première sortie de phase de poules, les Léopards qui se sont inclinés par deux buts à zéro tenteront, ce mercredi, de forcer le destin face aux coéquipiers de Mohamed Salah pour se remettre dans le sens de la marche.

Ayant passé l'éponge sur la contreperformance qui leur a valu des critiques acerbes, les coéquipiers de Chancel Mbemba ont promis de se surpasser contre l'Égypte, leur prochain adversaire. C'est ce 26 juin, sous le coup de 19 h, TU, que les fauves congolais vont tenter de défier les Pharaons égyptiens dans leur stade et devant leur public. Une tâche qui s'annonce ardue au regard de la prestation peu convaincante des Léopards face aux Crânes de l'Ouganda. On a vu une sélection sans homogénéité ni esprit de corps, les individualités ayant étouffé le collectif à telle enseigne que chacun y allait suivant sa fantaisie et ses caprices. Le bloc équipe n'était pas vraiment au rendez-vous au cours de cette confrontation où les Congolais ont paru avoir la jambe lourde, en plus d'un manque de concentration et d'engagement criant.

Un pari difficile mais pas impossible

Comme toujours en pareille situation, c'est l'entraîneur qui paie les pots cassés. Sans détour ni faux faux-fuyant,



Florent Ibenge

Florent Ibenge a assumé la défaite tout en reconnaissant que son équipe n'a pas été à la hauteur de l'adversaire. Contre l'Égypte, tout

porte à croire que le scénario sera tout autre. Les Léopards, conscients de l'enjeu de ce match dont l'issue déterminera leur survie dans la

compétition, ont fait amende honorable en demandant pardon à la population congolaise pour le faux-pas commis face à l'Ouganda. Dans leurs différents posts sur les réseaux sociaux, le capitaine Youssouf Mulumbu et ses coéquipiers se disent prêts à relever le défi face à l'Égypte de Mohamed Salah. Un pari difficile mais pas impossible. La sélection égyptienne, avec le virevoltant Trezeguet, viendra sans doute à l'idée d'assommer la République démocratique du Congo (RDC) afin d'arracher directement son ticket pour les huitièmes de finale.

Les Léopards qui évolueront sans une grande masse de leurs supporters non enregistrés, la veille du match, sur le site d'achat du billet (Tazkarti) autorisant l'accès au stade, devront prestre dans un environnement qui leur sera des plus hostiles. Les soixante-quatorze mille places du stade international du Caire seront occupées par les Égyptiens. Ces derniers se sont donné rendez-vous à midi, à l'ouverture du stade, pour un match qui se jouera tard dans la soirée. Face

à cette ferveur populaire, les Léopards ont intérêt à garder leur sang-froid et surtout à avoir un mental fort, digne de compétiteurs. La trentaine des supporters congolais (la plupart résidant en Égypte) tentera de donner de la voix dans un stade bruyant tout de rouge décoré, pendant que les cent cinquante-neuf autres venus de Kinshasa seront contraints de suivre le match à la télévision.

Pour en revenir aux Léopards, il y a lieu de saluer la sérénité qui règne en leur sein. La défaite contre l'Ouganda a été digérée. Les gars ont repris du service en alignant deux séances d'entraînement au stade Arabe contractor du Caire, les 23 et 24 juin. Travail technique, tactique et physique était au menu.

Rappelons que les Léopards sont derniers du groupe A (zéro point, -2), tandis que les Pharaons ont trois points (+1). Les Crânes de l'Ouganda en tête avec trois points (+2) et les Warriors du Zimbabwe (zéro point, -1).

Alain Diasso

Une détermination des joueurs

La République démocratique du Congo (RDC) n'a pas droit à la défaite aujourd'hui face au pays hôte, synonyme d'élimination au premier tour.

Au lendemain de la désillusion des Congolais face aux Ougandais par zéro but à deux, trois joueurs n'ont pas pris part, le 23 juin au stade Arabe Contractor du Caire, à la séance de décrassage supervisée par le sélectionneur Florent Ibenge.

Il s'agit de Youssouf Mulumbu qui n'était pas sur la feuille du match de la première journée, de l'attaquant Cédric Bakambu et du défenseur Marcel Tisserand. Ils auraient des ennuis de santé, a-t-on laissé entendre. Mais le 24 juin, tous les vingt-trois joueurs étaient présents à la séance d'entraînement à huis-clos. Les Léopards vont affronter, ce 26 juin, les Pharaons d'Égypte. Une rencontre couperet qu'il ne faudrait surtout pas perdre pour rester en vie et garder l'espoir d'une qualification. Certains joueurs se sont ex-

primés par rapport à ce match crucial.

Absent du terrain contre l'Ouganda, Youssouf Mulumbu, dans une vidéo postée sur son compte twitter, a fait un mea culpa le jour du match : « C'est vrai que ça été difficile, on a fauté. Moi et mes frères, on

toute sincérité et la main sur le cœur, pour vous présenter nos excuses. J'espère que c'est une bonne leçon pour nous. On va rectifier cela très vite ». Et en conférence de presse d'avant match, le capitaine des Léopards a laissé entendre : « Nous sommes

battre l'Égypte ».

Yannick Bolaise a pour sa part laissé un message assez philosophique sur son compte Facebook. « Tu perds 100 % de l'opportunité que tu laisses passer. Commence à faire ce qui est nécessaire, puis ce qui est possible, et éventuellement, tu te verras en train de faire l'impossible. On est impatient de jouer face à des équipes comme l'Égypte, un pays hôte, dans un stade plein. C'est le genre de rencontre qu'on a envie de jouer ». Laissé sur le banc des remplaçants contre l'Ouganda, Trésor Mputu a déclaré : « Si nous voulons nous faire respecter et montrer aux yeux du monde que nous sommes des footballeurs, soyons des hommes prêts à mouiller le maillot lors des deux dernières rencontres. L'Égypte n'est pas une foudre de guerre. Nous nous battons jusqu'au bout ». Cédric Bakambu aussi entend se battre contre l'Égypte, après la dé-

confiture face à l'Ouganda. « Je suis très déçu de notre prestation. On a match dans quatre jours. Je sais que ce ne sera pas facile, mais on se battra pour ne pas décevoir notre public », s'exprimait-il après la défaite de la première journée.

« Ce revers fait partie de la réalité du football. Nous avons perdu mais ce qui est important, c'est ce qui suit. Nous allons analyser tranquillement lors de la séance vidéo de veille du match. Nous sommes obligés de relever le défi mental pour ce deuxième match qui est capital pour notre survie dans ce tournoi. Nous sommes condamnés à prendre trois points. Ce ne sera pas facile, mais nous y croyons. Nous ne pouvons pas nous permettre et accepter de sortir au premier tour. Dieu est capable en tout », a pour sa part déclaré Chancel Mbemba Mangulu.

Martin Engimo

« Je suis très déçu de notre prestation. On a match dans quatre jours. Je sais que ce ne sera pas facile, mais on se battra pour ne pas décevoir notre public »

sait qu'aujourd'hui, on a fait une grande erreur. Je sais que c'est humiliant pour les quatre-vingt-dix millions de Congolais, et c'est pour cela que l'on vient vers vous en

tous unis pour battre les Pharaons. Nous avons eu réunion avec les joueurs et évalué les erreurs du match antérieur. Nous avons décidé de tout donner pour

DROIT DES SUCCESSIONS

L'ONG Sodios se préoccupe de la situation des veuves

L'association a invité les veuves à ne pas prendre leur condition pour une fatalité, au cours d'un focus qu'elle a organisé le 23 juin, à Pointe-Noire, sur le thème « La sensibilisation à la protection des veuves », dans le cadre de la Journée mondiale de la veuve et de l'orphelin.

« La situation des femmes veuves, victimes de violences et de discriminations, est particulièrement alarmante. Au Congo en particulier, 79% des veuves sont toujours victimes de maltraitance et de spoliation et seulement 21% d'entre elles entrent dans leurs droits. Elles doivent la plupart du temps redoubler de courage et d'énergie pour non seulement surmonter la perte de leur conjoint, mais aussi continuer à faire face à la société. Alors que leur vie se transforme en cauchemar, elles se retrouvent souvent être seul soutien de leurs enfants, seules responsables d'une famille », a dit Bernadette Bephangayahou Nzougani, présidente de l'ONG Solidarité, disponibilité des œuvres sociales-aide et entraide (Sodios).

L'activité a réuni plus d'une centaine de veuves qui ont été informées de leurs droits. La présidente de Sodios les a exhortées à ne pas vivre le veuvage comme une fatalité, mais d'être entreprenantes et solidaires entre elles au lieu d'attendre toujours d'être assis-



Une vue des veuves lors du focus à Saint Pierre Apôtre/Adiac

tées. Pour Bernadette Bephangayahou Nzougani, les veuves doivent combattre la misère en se regroupant, par exemple, au sein des coopératives en vue de développer des activités génératrices de revenus. La société Hope, un établissement de micro crédit, est prête à les accompagner dans leurs projets, ont assuré les responsables de cette structure, à condition que

les veuves se regroupent selon leurs affinités, nonobstant la multiplicité de leurs activités.

Les droits du conjoint survivant protégés par la loi

De son côté, Sylvie Tchignoumba, présidente de l'Association des femmes juristes du Congo, antenne de Pointe-Noire, a entretenu les veuves sur le cadre juridique régissant leur pro-

tection et les différents mécanismes successoraux. Ainsi, a-t-elle expliqué, à la mort d'un des conjoints, la succession dépend des dispositions contractuelles optées selon que l'on a choisi de vivre en régime matrimonial des biens séparés ou de la communauté des biens. La femme, a-t-elle laissé entendre, bénéficie donc de l'usufruit, qui est le droit d'utiliser un bien et d'en percevoir les revenus, sans avoir le droit d'en disposer (qui est une prérogative du nu-propiétaire). Aussi, l'usufruitier peut jouir du bien, mais doit le conserver afin de pouvoir le restituer au nu-propiétaire à la fin de l'usufruit.

Toutefois, a signifié Sylvie Tchignoumba, l'Etat et les représentants du peuple ont également adopté de nombreuses mesures législatives et réglementaires en faveur d'une protection renforcée des droits du conjoint survivant, permettant notamment aux ayants droit de l'agent public décédé de percevoir un capital décès, au conjoint survivant et aux orphelins en butte à des difficultés de

bénéficier d'une assistance judiciaire, au conseil successoral de remplacer le conseil familial, aux officiers de police judiciaire d'intervenir en cas de « délit pour spoliation », au conjoint survivant ou à son représentant d'obtenir que l'acte de décès lui soit remis par l'officier d'état civil, au même titre qu'à la belle famille.

« L'ensemble de ces mesures doit permettre de mieux garantir les intérêts des ayants droit et de leur assurer un meilleur accompagnement lors des formalités administratives et des procédures judiciaires effectuées après le décès d'un conjoint. Par ailleurs, elles permettront également de rendre plus efficace le régime de l'aide sociale destinée aux veuves », a ajouté la présidente de l'ONG Sodios. « La loi, si elle constitue un levier de protection incontournable, ne peut se substituer à l'humanité d'une famille, à la compréhension des proches et à la solidarité de toute la société », a-t-elle conclu.

Hervé Brice Mampouya

ADIAC

Toute l'actualité
Du Bassin du Congo
EN VIDÉO

www.adiac.tv

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

LE COURRIER
DU CONGO

+336 11 60 60 55

info@adiac.tv

Boulevard Denis Fokwa - Brazzaville
Brazzaville - République du Congo

THÉÂTRE

«Au cœur des hommes», un hommage à Pierre Savorgnan de Brazza

La pièce, présentée sur les planches la semaine dernière, à l'Institut français du Congo (IFC) de Brazzaville, retrace l'histoire de l'explorateur franco-italien.

La représentation théâtrale a eu lieu en présence de la directrice déléguée de l'IFC, Marie Audigier, et de la directrice générale du Mémorial Pierre-Savorgnan-de-Brazza, Bélanda Ayessa. Inspirée en partie du livre «Le Rapport Brazza» de l'historienne française, Catherine Coquery-Vidrovitch, la représentation de la pièce «Au cœur des hommes» par la troupe Les Masquards a été un véritable moment de vives émotions. En effet, à travers des scènes tantôt comiques, tantôt tragiques, les enseignants du lycée français Saint Exupéry ont retracé le combat de l'explorateur Pierre Savorgnan de Brazza pour la liberté des Africains soumis à l'esclavage.

Les dramaturges congolais à l'instar de Clovis, et français, tous vêtus en blanc, ont vanté les bienfaits de l'explorateur franco-congolais, un homme attaché à l'Afrique, d'après John Ottavi, auteur et metteur en scène de cette pièce de théâtre.

En effet, pour les historiens et même pour le metteur en



La directrice générale du Mémorial Pierre-Savorgnan-de-Brazza posant avec les acteurs de la troupe Les Masquards

scène de cette pièce, Pierre Savorgnan de Brazza a été quasiment le seul à être à contre-courant de son temps, parce qu'il n'a cessé d'être un vrai amoureux de l'Afrique, prêt à y mourir pour le continent qu'il a tant aimé. C'est, d'ailleurs, ce qui est arrivé. Ebloui par la représentation de la troupe Les Masquards, le public n'a pas manqué de

scander le nom de Pierre Savorgnan de Brazza. « C'était vraiment superbe et formidable », a déclaré un jeune spectateur. Même réaction pour Stefano Poggi, premier consul à l'ambassade d'Italie au Congo. « C'était vraiment excellent, on s'est souvenu de ce grand homme qui était Pierre Savorgnan de Brazza, qui nous a laissé

un héritage très important en termes d'humanitaire », a-t-il renchéri.

Pour sa part, la directrice générale du Mémorial Pierre-Savorgnan-de-Brazza s'est estimée heureuse que la mémoire de ce grand homme soit toujours gardée vivace. « Tout cela fait partie de notre histoire et c'est notre patrimoine. Il faut parler de cela,

il faut que les gens prennent de la hauteur et aillent à l'essentiel ; l'essentiel c'était la rencontre des hommes, la rencontre des cultures que Savorgnan de Brazza a toujours prêchée. Je suis aujourd'hui heureuse que l'on puisse continuer à parler de lui », a déclaré Belinda Ayessa.

Bruno Okokana

SAISON DES LETTRES CONGOLAISES

Tristell Mouanda Moussoki décroche le meilleur titre de poésie

Le jeune congolais de 22 ans, étudiant en 3^e année en Sciences et techniques de la communication de l'Université Marien-Ngouabi de Brazzaville, a été déclaré meilleur poète à l'issue de la délibération du jury du concours international.



Le jeune poète congolais, Tristell Mouanda Moussoki

Moussoki.

Le titre du poème qui lui a valu la distinction est « Je dis paix au Mali ». Dans ce texte, Tristell Mouanda Moussoki dessine un Mali blessé comme un mouton égorgé, en proie aux massacres car ce pays est devenu le théâtre de plusieurs désolations. D'où son appel à la paix au Mali.

C'est le président des éditions Plus, Maha Lee Cassy, qui a remis les prix aux lauréats. Revenant le sien, Tristell Mouanda Moussoki a invité la jeunesse à prendre son destin en mains. « Je suis en train de marcher jusqu'à épouser la lune. Aujourd'hui, l'Afrique est plongée dans le désert et il n'y a que ceux-là

qui sont éclairés qui peuvent ensemen- cer la lumière parmi les peuples afin que ce continent retrouve ses lettres de noblesse. On ne peut pas supporter ce que l'Afrique est en train de vivre et de survivre. C'est pourquoi, j'invite la jeunesse africaine à se lever et prendre son destin entre ses mains. Ce n'est pas la peine de suivre les politiques. Parce qu'une jeunesse mieux formée, c'est celle qui prendra la destinée de l'État », a-t-il conseillé.

Précisons que courant cette année, Tristell Mouanda Moussoki est à son

« Je dis paix au Mali »

deuxième prix. Il a remporté, en mars dernier, le prix Africa poésie 2019 qui s'est déroulé au Cameroun, à travers son texte «Lettre à Lumumba». Cette compétition avait réuni plusieurs pays : France, Belgique, Haïti, Congo-Brazzaville, Sénégal, Bénin, Cameroun, Maroc.

Le jury de ce concours était présidé par Daouda Mbouobouo, écrivain-poète-juriste, président fondateur d'Africa poésie, président de la Société des poètes et artistes, et vice-président de la Société civile des droits de la littérature et des arts dramatiques du Cameroun.

B.Ok.

LITTÉRATURE

Rencontre autour de la publication du livre «Sony Labou Tansi»

Comme il y a trois ans en 2016, au Salon de lecture Jacques-Kerchache, le musée du quai Branly - Jacques Chirac organisera, le 4 juillet en début de soirée, une rencontre autour du célèbre romancier et dramaturge congolais, Sony Labou Tansi.

Céline Gahungu, co-responsable de l'équipe «Manuscrits francophones» de l'Institut des textes et manuscrits modernes du CNRS, présentera son livre consacré à Sony Labou Tansi (Naissance d'un écrivain, CNRS Editions). En collaboration avec Pierre-Marc de Biasi, directeur de la collection «Planète Libre Essais», les comédiens et metteurs en scène Roch Banzouzi et Felhyt Kimbirima proposeront une mise en voix des textes du romancier et dramaturge congolais.

Au tournant des années 1960, dans un Congo en proie aux fièvres révolutionnaires, un certain Marcel Ntsoni invente le flamboyant Sony Labou Tansi. L'auteur congolais né en 1947 et décédé en 1995 est aujourd'hui reconnu et célébré dans le milieu littéraire comme romancier et dramaturge. À sa mort, on découvre dans ses papiers une multitude de poèmes manuscrits inédits. L'ensemble constitue une mosaïque de recueils et de fragments qui obéit à un dessein aussi cohérent que son théâtre et son œuvre romanesque.

Ses premiers écrits sont le creuset enflammé où se composent son identité et tout l'avenir de son œuvre. Céline Gahungu reconstitue une aventure exemplaire – le jeune Sony cherche à édifier la destinée qu'il s'est choisie : devenir écrivain, au sens radical du

terme, c'est-à-dire démiurge.

Ce qui donnera aux comédiens Roch Banzouzi et Jean-Felhyt Kimbirima de proposer une interprétation de textes. Comédien dont le répertoire couvre différents champs des créations francophones, metteur en scène, Roch Amédet Banzouzi est le directeur artistique de la compagnie Drum's Bantu et du festival camerounais Cacao Bantu ; il travaille également au sein de la compagnie congolaise Punta Negra.

Jean-Felhyt Kimbirima est tout à la fois comédien et metteur en scène : il a joué dans de nombreuses pièces d'auteurs classiques et contemporains et a porté sur scène des œuvres de Sony Labou Tansi et de Kani Kabwé Ogney. Il est le directeur artistique de la compagnie de théâtre Plateau-Kimpa Théâtre et l'un des fondateurs du festival brazzavillois Mantsina sur scène.

La lecture sera assurée par Sara Darmayan pour les œuvres suivantes : «Sony Labou Tansi Poèmes», CNRS Editions, collection «Planète Libre», 2015 ; «La Chair et l'Idée. Sony Labou Tansi en scène(s)», Correspondances, théâtre et poèmes inédits, témoignages, écrits et regards critiques, Les Solitaires intempestifs, juin 2015 et «Encre, sueur, salive et sang», Seuil, septembre 2015, Édition présentée et établie par Greta Rodriguez-Antoniotti.

Marie Alfred Ngoma